

Assemblée Générale Ordinaire

Rapports moral, d'activité et financier

Samedi 11 décembre 2021 - Paris

Association	Réseau Français de la Construction Paille		
Siret	498 206 853 00034		
RNA	W721000002		
Téléphone	07 55 610 620	Adresse	69 bis rue des déportés et internés de la Résistance
Site web	rfcp.fr		45200 Montargis
E-mail	contact@rfcp.fr		

Ordre du jour

- Délibération 1/6 : Approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2020
- Délibération 2/6 : Approbation du rapport financier 2020 et quitus aux administrateurs
- Délibération 3/6 : Régularisation d'affectation du résultat de l'exercice 2019
- Délibération 4/6 : Affectation du résultat de l'exercice 2020
- Délibération 5/6 : Nomination du commissaire aux comptes
- Délibération 6/6 : Approbation des orientations à venir
- Délibération 7/6 : Élection du Conseil d'Administration

Sommaire

Rapport moral	4
Rapport d'activité	7
A) L'équipe	8
Les permanents	8
Cathie Broniecki Secrétaire-Comptable	9
Gabriel Martinez Coordinateur	10
Corentin Mathieu Coordinateur adjoint, en charge des actions et de l'évènementiel	11
Annaïg Madec Coordinatrice du Pôle formation	12
La répartition horaire totale	13
Le Conseil d'Administration	16
L'Assemblée des Régions	18
Les conventions et validations des structures reconnues en région	19
La formation	19
Le site constructionpaille.fr	19
Les FDES paille	20
L'approvisionnement	20
Le modèle économique de la filière	20
B) Les pôles	21
Savoir, Technique & Formation	21
FDES	21
Projet BIOFEU	23
Paille de riz	25
Expert-Paille	27
Contexte	27
Expert-Paille agréé-e RFCP : Définition	27
Historique	28
2021 : Validation des premier.ère.s Experts-Paille	29
Formation au « tronc commun »	29
Formation	30
L'Équipe	30
Formations Pro-Paille	30
Actions réalisées en 2020	31
Actions et Projets en cours	31
Stratégie formation « Filière paille 2030 »	33
Sondage auprès des stagiaires Pro-Paille	33

Partenariats & Lobbying	37
CF2B	37
Formation Bâtitseur-Bâtitseuse Biosourcés	37
Projet BIP (Building Insulation Performance)	39
Projet ValoMatBio (FDES et fin de vie)	41
Communication & relation adhérents	42
Évènements	42
Forum Bois Construction	42
Les adhérent.e.s	46
Les donateur.trice.s	48
La librairie	49
Remises librairie	50
Le recensement des bâtiments	51
Recensement et diffusion des appels d'offre	52
Les « Paillardages »	53
Actions 2021	55
Congrès	56
Règles Pro ITE	57
IMBS (Institut des Matériaux BioSourcés)	58
Refonte du livret vert	59
Rapport financier	61
Contexte	62
Présentation des comptes 2020	63
Régularisation d'affectation du résultat de l'exercice 2019	65
Affectation du résultat de l'exercice 2020	66
Nomination du commissaire aux comptes	67
Orientations	68
Élection du Conseil d'Administration	71
Le Conseil d'Administration	72
Organisation	72
Que fait le Conseil d'Administration ?	73
Élection	73
Annexes	75
Rapport financier	76
Présentation des indicateurs financiers	88
Comptes annuels : bilan, compte de résultat, annexes	114

Rapport moral



Il y a un an, nous étions en AG confiné, et initiant la prospective « filière 2030 » en visioconférence... qui malgré (ou peut être à cause) de cette technologie et vocabulaire de start-up, n'a justement pas démarré « haut ». L'élection d'un bureau au sein du CA a soufflé un vent nouveau et impulsé une énergie et une motivation au sein de l'équipe. Malgré tout, l'Assemblée des Régions a continué son travail et de nouvelles structures régionales (Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie) sont en passe de franchir le pas.

En juillet dernier, une journée réunissant l'ensemble de cet écosystème des structures régionales et les administrateurs nationaux, a permis d'ébaucher un début de projet commun, une vision partagée pour le moyen terme qui nous attend. Les deux jours précédents l'Assemblée Générale continueront ce chemin.

Le bilan financier, sans être mirobolant, est toujours bon. Les formations Pro-Paille sont toujours en augmentation. Des formations plus courtes connexes (sensibilisation, spécialisation par métiers) apparaissent et comblent les besoins des acteurs de la construction. S'il est un lieu où la massification doit se faire sans polémique, c'est bien dans le domaine de l'information et la formation (de qualité il s'entend). Une session de remise à niveau des formateurs a d'ailleurs eu lieu début 2021.

Le congrès professionnel de 3 jours dont on parle depuis quelques temps, prend forme grâce à une petite équipe autour de Corentin Mathieu, jeune apprenant en alternance en charge de l'évènementiel.

Cathie Broniecki et Gabriel Martinez sont indéfectiblement sur le navire. Ils ont été rejoints en cette fin d'année par Coralie dont il n'est besoin de donner le nom (beaucoup hors RFCP, pense qu'elle est toujours présidente) pour mener la bataille « Règles Pro ITE Paille ».

La refonte complète du livret vert est également en bonne voie grâce au travail conjoint de Charlotte Leuvar (coordinatrice du Collect-If Île-de-France) et Gabriel.

Le rapprochement avec les agriculteurs progressent également : un recensement en Armorique par Céline Bohers, les bottes à façon en Normandie, des réunions informatives en Nouvelles-Aquitaine et Haut-de-France, l'enquête poussée auprès d'une vingtaine de fournisseurs de paille (bio et conventionnel) pour la mise à jour des FDES par Luc Floissac... mais pas assez exhaustif.

Mais il reste de nombreux chantiers et combats à poursuivre et terminer, et pour cela nous ne serons jamais assez nombreux : que les motivé·e·s se manifestent pour rejoindre le CA, les groupes de travail et/ou une structure régionale.

Une pensée émue pour l'ensemble de l'équipe d'Accort-Paille.

Le Bureau du RFCP

Joanne Massoubre, co-secrétaire

Martin Paquot, co-secrétaire

Benoit Rougelot, co-président

Nathalie Samson, co-présidente

Rapport d'activité



A) L'équipe

Les permanents

2 postes jusqu'au 31/10/2020 correspondant à 1 ETP :

- **Cathie Broniecki** | Secrétaire-Comptable
- **Gabriel Martinez** | Coordinateur

3 postes à partir du 01/11/2020 correspondant à 1,8 ETP, avec l'arrivée de :

- **Corentin Mathieu** | Coordinateur adjoint, en charge des actions et de l'évènementiel

1 mission réalisée en prestation de service :

- **Annaïg Madec** | Coordinatrice du Pôle formation

Toute l'équipe est en télétravail.

2021

En octobre 2021, l'équipe s'agrandit et le RFCP embauche **Coralie Garcia** en tant que « Cheffe de projet R&D ».

Au Réseau depuis presque sa création, Coralie a travaillé sur les premières Règles Pro, leurs évolutions et a coordonné la rédaction des règles de l'art ITE.

Coralie a mené plusieurs campagnes d'essai, sur les enduits, le feu, la paille de riz...

Elle représente aussi le RFCP au sein du Collectif des Filières Biosourcées du Bâtiment (CF2B).

Sa première mission consiste à la relance du projet de Règles Pro ITE ([détail plus loin dans le bilan](#)).

Cathie Broniecki
Secrétaire-Comptable



Salariée à 20h/semaine.

Embauchée en CDD en décembre 2016, maintenant en CDI.

Salaire net : 870 €/mois

07 55 610 620 | contact@rfcp.fr

Cathie habite la Haute-Garonne.

Elle s'occupe du secrétariat, de la comptabilité et de la permanence téléphonique.

En particulier :

- le contrôle des factures et la plupart des devis, d'effectuer toutes les opérations bancaires, d'établir la plupart des factures,
- l'archivage de tous les documents qui arrivent au secrétariat,
- la validation des commandes de livres, la gestion du stock, l'approvisionnement

Gabriel Martinez

Coordinateur



Salarié à mi-temps.

Embauché en CDD en janvier 2018, maintenant en CDI.

Salaire net : 970 €/mois

09 83 8000 93 | 07 55 640 640 | coordination@rfcp.fr

Gabriel habite le Jura.

Il s'occupe de l'organisation du travail interne et une partie du secrétariat.
Il est le lien avec les adhérents et anime les forces vives de l'association.

Il s'occupe du site internet, de tout ce qui a trait à la communication, des relations avec la presse et les partenaires.

Il organise les réunions du Conseil d'Administration et est moteur dans le développement de la stratégie de l'association.

Corentin Mathieu
Coordinateur adjoint, en charge des actions et de
l'évènementiel



Salarié apprenant en alternance :

*DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)
Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle
Mention « Développement de Projets, Territoires et Réseaux »*

Embauché en CDD de 2 ans en novembre 2020.

Salaire net : SMIC

06 21 83 61 98 | action@rfcp.fr

Corentin habite la Vienne.

Il a en charge l'intendance des Conseil d'Administration, l'organisation et l'animation des Paillardages, l'organisation du premier Congrès professionnel de la construction paille prévu fin 2022 ainsi que la veille et diffusion des Appels d'offre.

Annaïg Madec
Coordinatrice du Pôle formation



En prestation de service à 11 heures/semaine.

Depuis août 2019.

Facturation : 1200 €/mois

07 55 640 970 | bureau.formation@rfcp.fr

Annaïg habite les Hautes-Pyrénées.

Elle s'occupe du bon déploiement des formations Pro-Paille.

Elle fait le suivi nécessaire, notamment sur l'administratif et les paiements.

C'est elle qui est en lien avec les formateurs et les centres de formation.

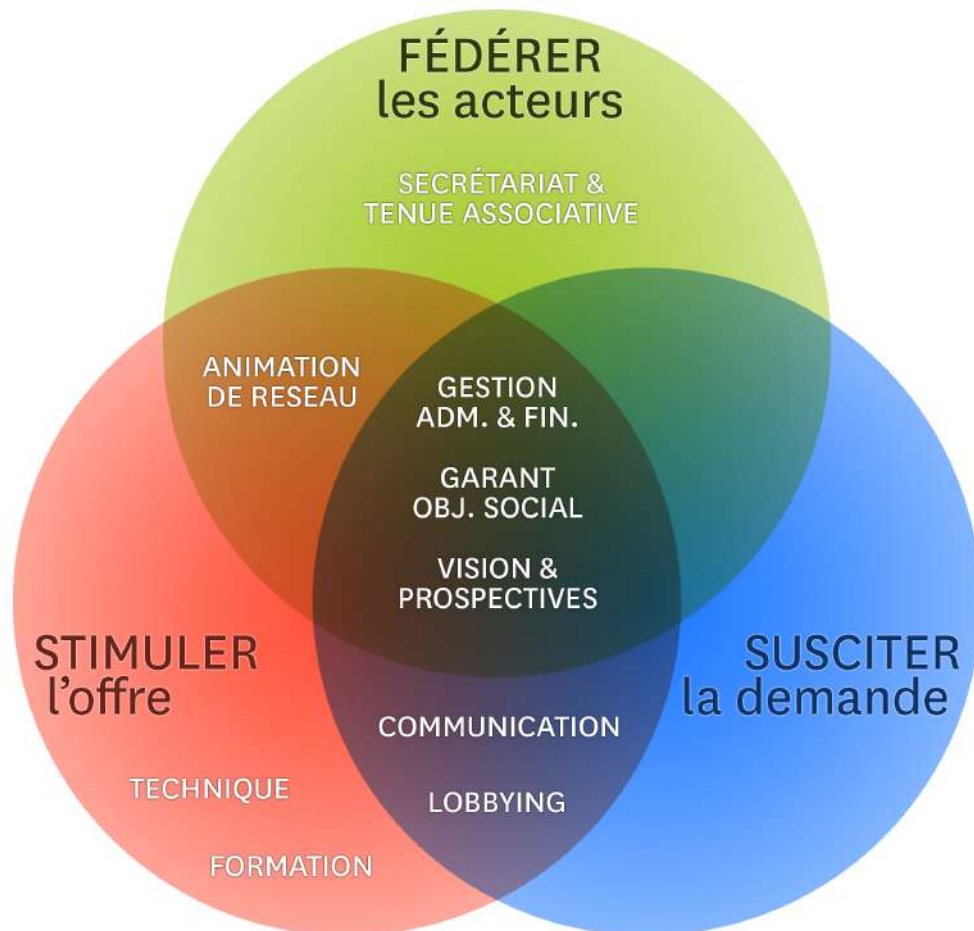
2021

Annaïg s'occupe en plus des expéditions de la librairie depuis septembre 2021.

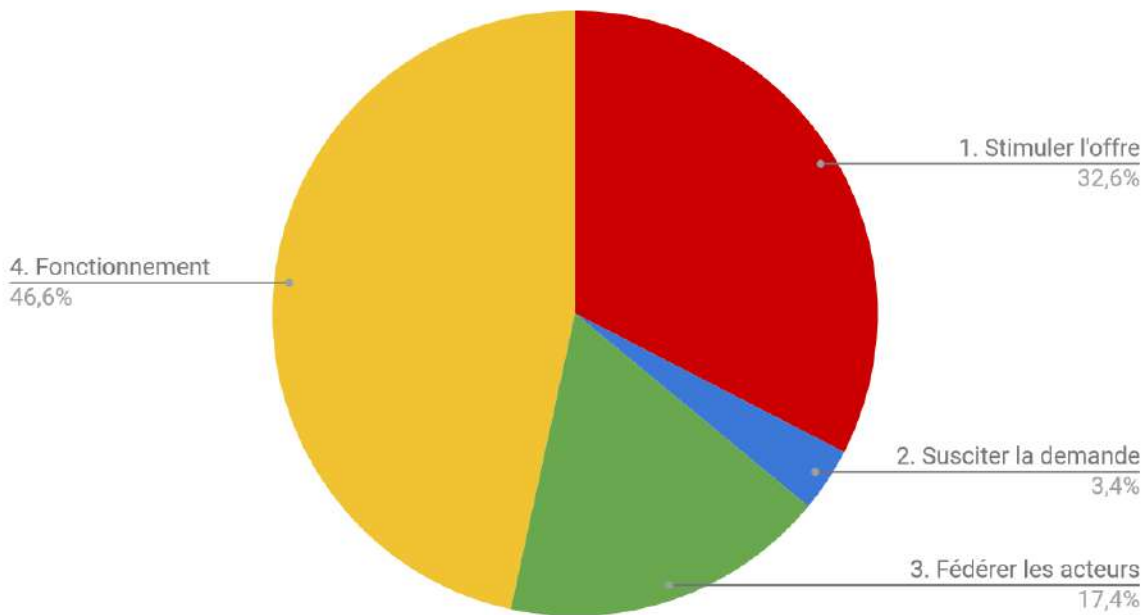
La répartition horaire totale

Nous décomposons le travail du RFCP selon 3 axes :

Les axes de travail du RFCP et la répartition des pôles

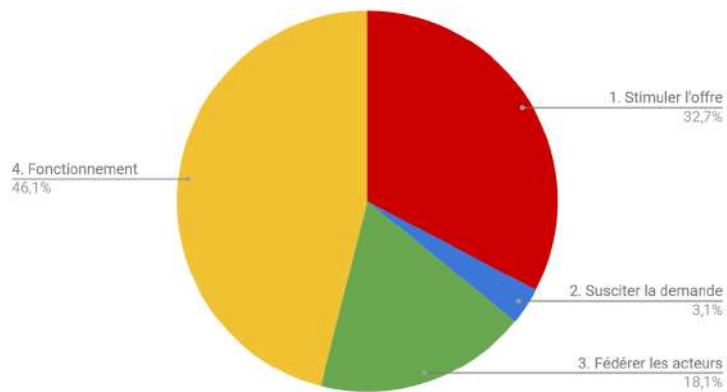


Répartition horaire des axes de travail sur l'année complète



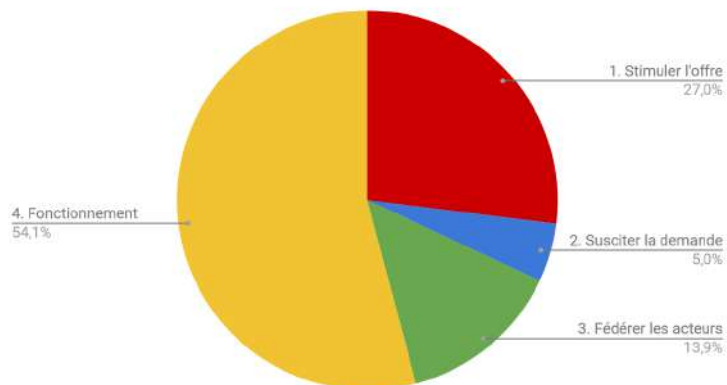
2019

Répartition horaire des axes de travail sur l'année complète



2018

Répartition horaire des axes de travail sur l'année complète

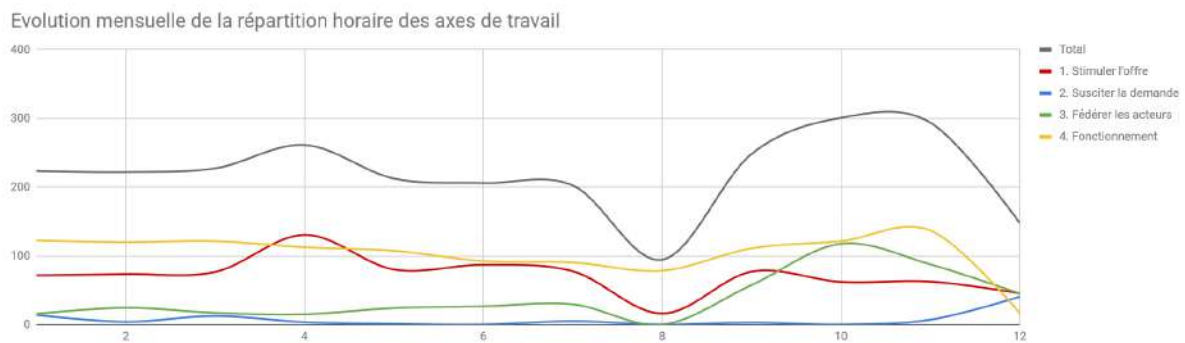


La répartition est très stable par rapport à l'année précédente.

Mis à part le fonctionnement permettant d'assurer la gestion de l'association et soutenant les autres pôles, on constate que c'est le travail sur l'OFFRE qui occupe la majeure partie des permanents.

Cela correspond au fait que la filière se trouve plutôt en déficit d'offre par rapport à une demande qui s'est élargie (de manière générale, à relativiser selon les régions, les typologies de bâtiment et d'entreprises).

Enfin, l'évolution mensuelle montre les différences d'intensité des périodes de travail :



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 8 personnes à l'issue de la dernière Assemblée Générale de 2019.

Au cours de l'année 2020, 4 administrateurs ont démissionné, ayant moins de disponibilité et se recentrant sur leurs obligations personnelles et professionnelles.

Particulièrement, la crise sanitaire et les difficultés que les entreprises doivent affronter, a demandé à beaucoup de faire des choix.

Nous notons les démissions de :

- Pascal LEGRIS, *société Maïc*, démissionnaire le 01/09/2020
- Teddy LEFEVRE, *société TCS construction*, démissionnaire le 23/05/2020
- Noé SOLSONA, *société Calyclay*, démissionnaire le 09/09/2020
- Christian HAMANI, *portage chez ITG Construction*, démissionnaire le 22/10/2020

À l'Assemblée Générale de novembre 2020, sont élus 5 nouveaux candidats et le Conseil d'Administration est ainsi formé de :

- Benoit ROUGELOT, agence Landfabrik (Paris)
- Maël STECK, société Bati-Nature SCOP (Drôme)
- Sylvain DESCHAMPS, société DFCA (Drôme)
- Laurent LIMOUSIN, centre de formation Le Gabion (Hautes-Alpes)
- *élue 2020* : Nathalie Samson, Alter Amazones (Bordeaux)
- *élue 2020* : Joanne Massoubre, IC&O habitat (Nantes)
- *élu 2020* : Dewi Le Beguec, Profibres (Morbihan)
- *élu 2020* : Yannig Robert, Ville de Rosny sous Bois / ITG construction (Rennes)
- *élu 2020* : Martin Paquot, topophile (Île-de-France)

2021

En janvier 2021 est élu le bureau actuel, composé de :

- | | |
|--|---------------|
| - Benoit ROUGELOT, agence Landfabrik (Paris) | co-président |
| - Nathalie Samson, Alter Amazones (Bordeaux) | co-président |
| - Joanne Massoubre, IC&O habitat (Nantes) | co-secrétaire |
| - Martin Paquot, topophile (Île-de-France) | co-secrétaire |
-

Être au Conseil d'Administration est un engagement fort.

Les administrateur-trice-s se réunissent tous les trimestres, pendant 2 jours, en présentiel. Il-elle-s peuvent être défrayé-e-s mais la plupart ne le demande pas et c'est leur entreprise ou association qui supporte les frais de déplacement.

Aussi, les administrateur·trice·s sont régulièrement consulté·e·s par mail ou téléphone par les permanents, et sollicité·e·s pour être référent de certains dossiers ou participer aux groupes de travail.

Il est possible de participer aux réunions et aux échanges du Conseil d'Administration, avec un statut d'« invité ».

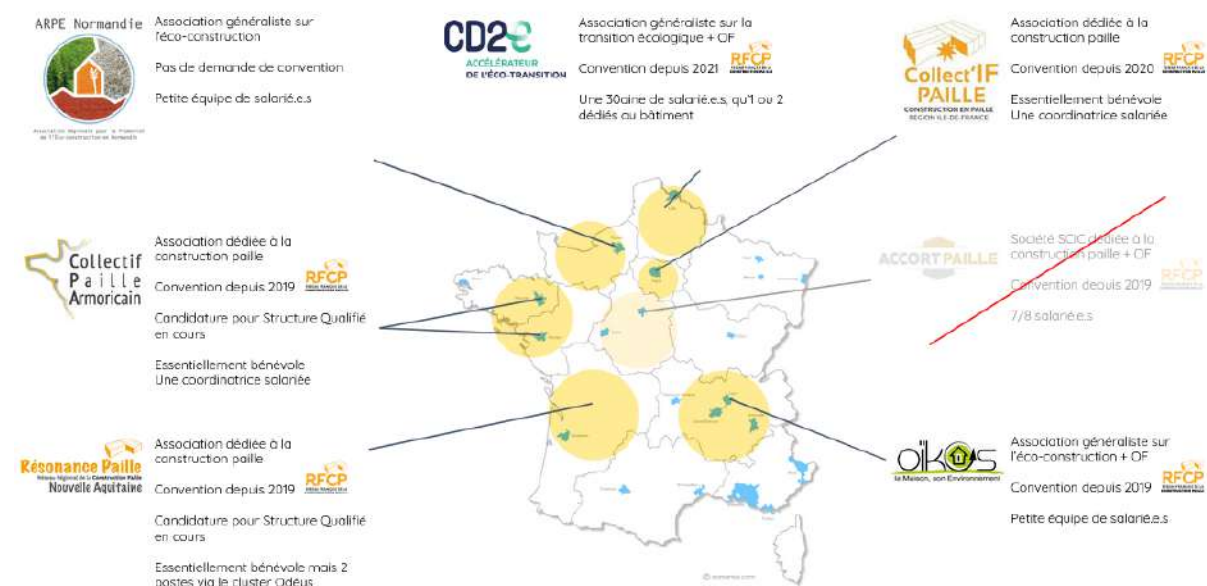
Un·e « invité·e au Conseil d'Administration » n'a pas mandat des adhérents, ne vote pas, mais prend part aux échanges et donne son avis au même titre qu'un·e administrateur·trice.

Ce statut est temporaire. Il est prévu pour tester son adéquation dans le Conseil d'Administration - avant de prendre un engagement.

Les membres du Bureau, quant à eux, se réunissent une semaine sur deux pendant 2 heures, à jour fixe, en visioconférence.

Ils sont au cœur du fonctionnement de l'association : ils font avancer les dossiers qui sont de leur ressort et tentent d'améliorer notre organisation.

L'Assemblée des Régions



Vue d'ensemble des membres de l'Assemblée des Régions

L'« Assemblée des Régions » (ou AdR) est le moyen que le RFCP a créé pour permettre le développement de la construction en paille de façon décentralisée dans les régions. Ça a toujours été la volonté des adhérents de porter une action spécifique et adaptée à chaque réalité territoriale.

C'est l'espace de débat des régions.

Les régions partagent leurs retours d'expériences, échangent sur leurs visions stratégiques, réfléchissent à l'harmonisation des ambitions régionales avec celles pertinentes au national.

Ainsi se sont réunis en 2020, les régions :

- AuRA (Oïkos)
- IDF (Collect'If paille)
- Bretagne et Pays-de-la-Loire réunies (CPA)
- Nouvelle-Aquitaine (Résonance-Paille)
- Hauts-de-France (CD2E)
- Centre-Val de Loire (ACCORT-Paille)
- Normandie (ARPE)

L'Assemblée des régions s'est déroulée intégralement en dématérialisé et à adopter ce mode de rendez-vous.

Elle s'est réunie ainsi 7 fois.

Le passage à la visio nous a également apporté une souplesse où nous sommes passés d'une planification cyclique à autant de visio que nécessaires en fonction du besoin. Cela présente toutefois la limite de rendre difficile les discussions de fond sur la stratégie.

Le déroulement de l'AdR a généralement maintenu une organisation qui consiste à partager un tour d'actualité dans les Région puis à traiter les sujets à l'ordre du jour.

Les AdR de l'année 2020 ont été animées par les sujets suivants :

- Les conventions et validations des structures reconnues en région
- La formation
- Le site constructionpaille.fr
- Les FDES paille
- L'approvisionnement
- Le modèle économique de la filière

Les conventions et validations des structures reconnues en région

Ce point a beaucoup mobilisé de temps et a un peu démotivé les participants. L'objectif était de construire un cadre sécurisant et permettant d'accueillir des structures régionales souhaitant devenir des représentants et interlocuteurs légitimes. Le groupe a rencontré des difficultés à s'accorder sur les visions stratégiques et s'est un peu perdu dans des préoccupations administratives ou des procédures qui se sont révélées peu suivies ou difficiles à appliquer. Cela n'a pas facilité l'arrivée de nouveaux représentants et conduit à la perte de participations de plusieurs participants.

Cependant, on peut quand même présenter une trame servant de guide pour les prochaine structures et une procédure que l'expériences des structures passées par là pourront rendre plus praticables.

La formation

Ce sujet à manqué de temps pour être traité correctement. Le point était de voir comment les acteurs en Région, qui connaissent les organismes de formation et les dispositifs régionaux peuvent contribuer à la stratégie de déploiement de l'offre de formations. Et être informé de la stratégie.

Le site constructionpaille.fr

La gestion du site par le RFCP a été proposée par l'AdR. Le nom de domaine n'a toujours pas pu être récupéré. Il à été décidé que la base de données remplie par les acteurs en région devait être sécurisée et maîtrisée par le RFCP.

Les FDES paille

Les régions se sont saisies de la problématique de péremption de la FDES bottes de paille. Une levée de fonds a été mise en place et 50 % de financements publics ont été attribués par la Région Nouvelle-Aquitaine et les DREAL de France.

L'approvisionnement

C'est un sujet important pour les régions.

Les réalités diffèrent dans les territoires, mais la maîtrise d'un approvisionnement de qualité reste un sujet à poursuivre.

Un groupe de travail dédié a été créé. Il se réunit plusieurs fois par an en visio.

Le modèle économique de la filière

Le nerf de notre filière. Comment accompagner son développement et financer les actions nécessaires ?

Plusieurs pistes étaient au cœur des échanges. L'AMO a été beaucoup discutée.

Plusieurs approches sont à l'essai. L'une s'est révélée ne pas être viable.

Le Collectif Paille Armoricaïn et d'autres régions expérimentent des modèles moins risqués et plus rémunérateurs pour les structures régionales.

Ainsi que le prélèvement d'une part sur les bottes de paille, des mécénats, ou autres qui n'ont pas pu aboutir faute de viabilité ou de temps pour pousser les projets.

B) Les pôles

Savoir, Technique & Formation

FDES



La filière de la Construction Paille en France, soutenue par l'état, était en avance avec une FDES collective qui démontre que la botte de paille est l'isolant qui représente le plus faible impact environnemental sur le marché des isolants en France. Cette fiche a ainsi permis à la construction paille d'accéder à plus de marché et a facilité les évolutions des pratiques constructives vers des techniques plus durables, conformément aux objectifs de politiques publiques.

La précédente FDES avait été réalisée par le CEREMA, un organisme public. Malheureusement tous les fichiers ayant servi à la réalisation de la précédente FDES ont été perdus.

Cette FDES est arrivée à la fin de sa date de validité.

Plus que refaire une FDES, nous avons décidé d'en réaliser plusieurs pour mieux correspondre au marché :

- Botte de paille plein champ issue de l'agriculture conventionnelle
- Botte de paille plein champ issue de l'agriculture biologique
- Botte de paille « fabriquée à façon », en atelier
- Paille hachée. La paille hachée s'adresse tout particulièrement au marché de la rénovation et va proposer l'un des isolants les plus écologiques et performants du marché.

6 grandes étapes ont été définies :

- Coordination du projet
- Enquête de recueil de données
- Réalisation des modélisations
- Mise en forme des fiches
- Vérification de la conformité
- Publication sur la base INIES

Luc Floissac a été missionné pour réaliser les enquêtes auprès des agriculteurs, les interroger et réaliser la modélisation.

Pour financer ces FDES, le budget prévisionnel est d'environ 50 000 €.

Des financements institutionnels et privés ont été sollicités et reçus :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| - Région Nouvelle-Aquitaine | 17500€ |
| - RFCP (DREAL) | 12000€ |
| - Campagne Hello Asso | 18360€ pour un objectif de 25000€ |
| - Contribution filières régionales | 3000€ |

Le 27 novembre 2021, Luc Floissac a remis le 1er rapport de projet pour l'isolation en bottes de paille de plein champ issues de l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Conformément aux règles professionnelles de construction en paille – CP 2012 ».

Ce rapport a été envoyé au vérificateur Evéa pour contrôler avant de la déclarer sur la base INIES.

Il reste encore 2 FDES à réaliser : celle de la paille hachée et celle de la botte de paille fabriquée à façon.

Projet BIOFEU



Les matériaux biosourcés (paille, chanvre, balle, tournesol...) associés à des liants (terre, plâtre, chaux...) permettent de réaliser toute une gamme de matériaux allant des bétons biosourcés légers aux enduits fibrés. L'inconvénient est que cela permet une infinité de mélanges dont il faut démontrer les performances, notamment leur tenue au feu. Pour mieux comprendre comment réagissent ces matériaux en situation d'incendie, 4 partenaires et 2 laboratoires de recherche ont collaboré pendant 2 ans au sein du projet BIOFEU.



Principaux résultats :

Les essais au cône calorimètre ont montré que les mélanges ne s'enflamment pas au-delà de 600 kg/m³ pour le liant chaux et terre crue et 350 kg/m³ pour le plâtre, et ce, quelque soit l'agro-ressource.

L'inflammabilité est principalement pilotée par la masse volumique de béton biosourcé, et non par la quantité d'agro-ressource présente. En deçà, les échantillons s'enflamment parfois, mais la période d'inflammation dure moins d'une minute et le pic de débit calorifique ne dépasse pas les 130 kW/m². Dans tous les cas, la production de fumée est négligeable.

En-deçà de ce seuil, l'énergie libérée et la propension à s'enflammer dépendent de l'agro-ressource, voire de la granulométrie de l'agro-ressource, notamment parce que cela influence l'état de surface. Par ailleurs, aucun des mélange à base de moelle de tournesol ne s'est enflammé, car la faible énergie libérée par ces particules ne le permet pas.

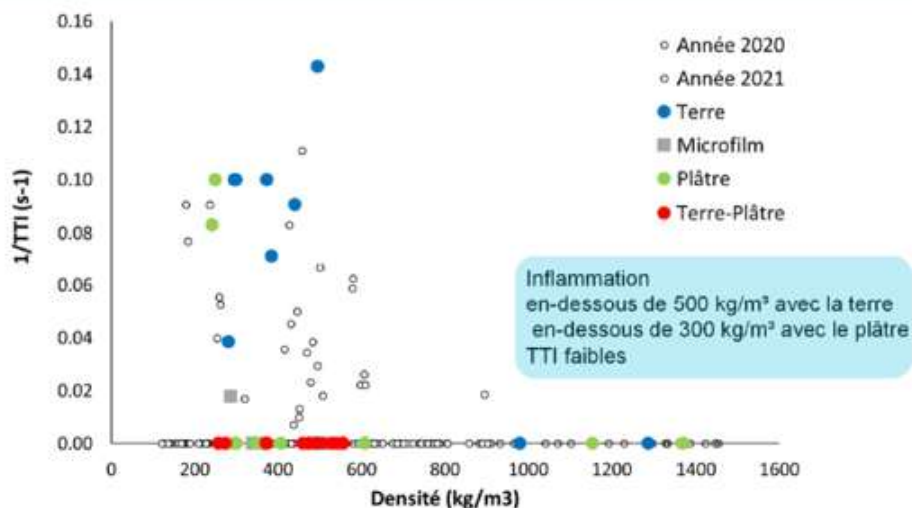
Certaines particules (paille de blé, sous la forme de brindilles) sont susceptibles de se « redresser » en surface de l'échantillon et de favoriser l'inflammation par « effet bougie ». Mais si l'on dézoome, la conséquence de ces variabilités sur la réaction au feu est

contenue puisque le pic de débit calorifique varie entre 40 et 130 kW/m², contre 600 à 1000 kW/m² pour des isolants polystyrène.

Enfin, nous avons étudié l'effet de recouvrir la surface d'un microfilm de barbotine, dans l'idée que cela pourrait prévenir l'inflammation. Cela réduit effectivement la propension d'un échantillon à l'inflammation, mais cela ne l'évite pas.



TEMPS D'IGNITION - PAILLE



Paille de riz



Maison paille-porteuse en botte de paille de riz (Aude), crédit Coralie Garcia

En 2019, la DREAL PACA - que nous remercions chaleureusement - a demandé au RFCP un partenariat pour avancer sur le sujet de la paille de riz. En effet, quelques années auparavant, un problème a été remonté à leurs services : un lycée qui devait être isolé en bottes de paille de riz n'a pas pu se faire car le contrôleur technique ne voyant pas la céréale « riz » dans celles autorisées par les Règles Professionnelles, n'a donc pas voulu entendre parler de ce matériau.

La DREAL a donc souhaité lever ce frein et a commencé à nous financer pour la réalisation d'essais sur le riz et un premier retour d'expériences.

Les résultats sont accessibles sur le site internet du RFCP. Voici une synthèse des résultats obtenus :

- μ de la paille de riz = 2,52.
- La détermination de la courbe de sorption est disponible
- Les murs en paille de riz enduits de chaux ou de terre ont un niveau de réaction au feu B1-s1-d0 identique à celui obtenu avec la paille de blé. Résultat obtenu grâce à des essais de PCS (pouvoir calorifique spécifique) sur les différents matériaux testés.
- Ont été recensés : 14 bâtiments isolés en paille de riz dont 2 ITE et un bâtiment en paille porteuse. Apparemment, une autre entreprise utiliserait régulièrement le riz à la place du blé.

Depuis la réalisation de ces tests, des architectes ont déjà pu utiliser ces essais pour un bâtiment concret. À Montpellier, ils ont conçu un bâtiment tertiaire de 4000 m² et

essayaient en vain de convaincre le bureau de contrôle sur la paille de riz. C'est grâce aux essais réalisés et à un courrier de soutien de la part du RFCP que le contrôleur technique a accepté l'utilisation de la paille de riz.

Tous les rapports sont à la page <http://go.rfcp.fr/Ressources-Reglementaires-et-Normatives>, dans la section « paille de riz » mais aussi dans les sections thématiques « Feu » et « Humidité ».

Expert-Paille



Le groupe de travail lors de son premier regroupement en 2017

Contexte

Dans le cadre de la professionnalisation de la filière paille, il est de plus en plus souvent nécessaire de disposer de spécialistes lors de la partie conception et réalisation d'un projet, soit pour les accompagner, soit pour les sécuriser et en particulier les premiers projets des acteurs (Commande, Conception, Construction).

La garantie décennale étant obligatoire, la présence d'un expert en construction paille est un moyen pour lever des obstacles techniques, administratifs, assurantiels et dans une moindre mesure économique et culturelle.

Dans l'intérêt des assureurs, pour analyser d'éventuels désordres, il est nécessaire aussi de disposer de personnes compétentes, reconnues comme tel et formées à l'analyse de ces nouvelles pratiques.

Expert-Paille agréé-e RFCP : Définition

Un Expert Paille Agréé est une personne ayant acquis une expertise sur un un domaine de compétence défini en 3 catégories (Phase du projet, Typologie de projet et Compétence métier).

Cette expertise est reconnue comme réelle et fondée par ses pairs selon la procédure de sélection définie par la commission "expert" du RFCP.

Les demandes d'expertise seront collectées par le RFCP ou autre organisation mandatée et diffusées aux experts dont les compétences sont en adéquation.

L'expert agréé aura subi une formation permettant de se mettre à niveau vis-à-vis d'un tronc commun défini ci-dessous. L'expert se conformera à la charte ci-jointe qu'il signera à la demande du RFCP.

Historique

Le groupe de travail pluridisciplinaire a été constitué en 2017 et son premier aboutissement a été de définir les compétences minimales d'un « expert » ou « référent technique » en construction paille.

En 2018 nous avons finalisé le référentiel des compétences transversales nécessaires ainsi que défini les différentes thématiques d'expertise pour lesquelles les personnes seront qualifiées.

La première session de co-formation a eu lieu en novembre 2019. Elle a réuni - au Centre National de la Construction en Paille - une quinzaine de prétendant·e·s à l'expertise en construction paille.

Elle a débouché sur l'identification de différents besoins :

- L'expertise technique ne peut pas s'apprendre en tant que telle, il s'agit d'une compétence professionnelle acquise par une pratique dans la durée. Par contre, il y a besoin d'un cadre commun, de base juridiques et assurantielles communes. Dans cette optique, l'écriture d'un programme de formation de « tronc commun » est en cours.
- Une base bibliographique et documentaire a été constituée et continue d'être alimentée.
- Une recherche de cadre assurantiel et réglementaire est encore en cours.
- Il a semblé prématuré d'accréditer des experts dans l'état actuel. Le groupe a ainsi commencé l'écriture d'un protocole de sélection basé sur une candidature écrite analysée par un jury pluridisciplinaire, suivi d'un oral si sélection du candidat.

On envisage 1 session par an pendant 2 ans puis un bilan sera fait et une évaluation des besoins avant de continuer ou réviser la procédure.

Le processus était censé se terminer pour la première cohorte lors des rencontres nationales 2020 mais les mesures de confinement et la suite du COVID n'ont pas permis de le faire.

2021 : Validation des premier.ère.s Experts-Paille

La validation des premier.ère.s Expert.e.s Paille s'est finalement déroulée cette année :

- 14 mai 2021 : date limite des dépôts de candidatures | 10 candidatures reçues.
- Fin juillet : fin des examens des dossiers de candidatures par les jurys | 8 candidatures retenues pour les oraux.
- 12 octobre : fin des oraux devant jury.
- Experts-Paille validé.e.s :
 - Christophe Benoit, maître d'oeuvre
 - Pierre-Henry Gomez, architecte
 - Julie Laurin, artisane isolation paille et enduits
 - Annaïg Madec, artisane isolation paille et enduits
 - Stéphane Peignier, architecte
 - Aymeric Prigent, ingénieur
 - Mael Steck, charpentier
 - François-Xavier Vandeville, bureau d'études structure bois

Composition des jurys :

- Jury 1 : Eric Handrich /Christophe Benoit /Jean-Baptiste Thévard,
- Jury 2 : Pierre-Henry Gomez /Maël Steck /Annaïg Madec.

Formation au « tronc commun »

Comme énoncé précédemment, le groupe de travail a co-construit une formation, appelée « tronc commun », permettant d'outiller les Experts-paille :

- Déontologie, positionnement et éthique de l'expert
- Mécanismes d'un projet de construction (étapes, acteurs, documents, etc...)
- Connaissances des techniques de construction paille en général : conception et mise en oeuvre
- Prix du marché et approche budgétaires d'un projet
- Vision transversale et synthèse du projet : interaction entre lots, réglementations contradictoires, conflits potentiels d'acteurs
- Phasage et planning spécifique des projets de construction paille
- Rédiger des rapports, des préconisations sur une trame hiérarchisée et logique
- Prendre des photos pertinentes et exploitables
- Rédaction de pièces écrites : cahier des charges, préconisations, audits, etc.

Si les Experts-Paille agréés récemment ont tous co-construit et suivi cette formation « tronc commun », il reste aujourd'hui à terminer de la formaliser pour les prochains candidats.

Formation

L'Équipe

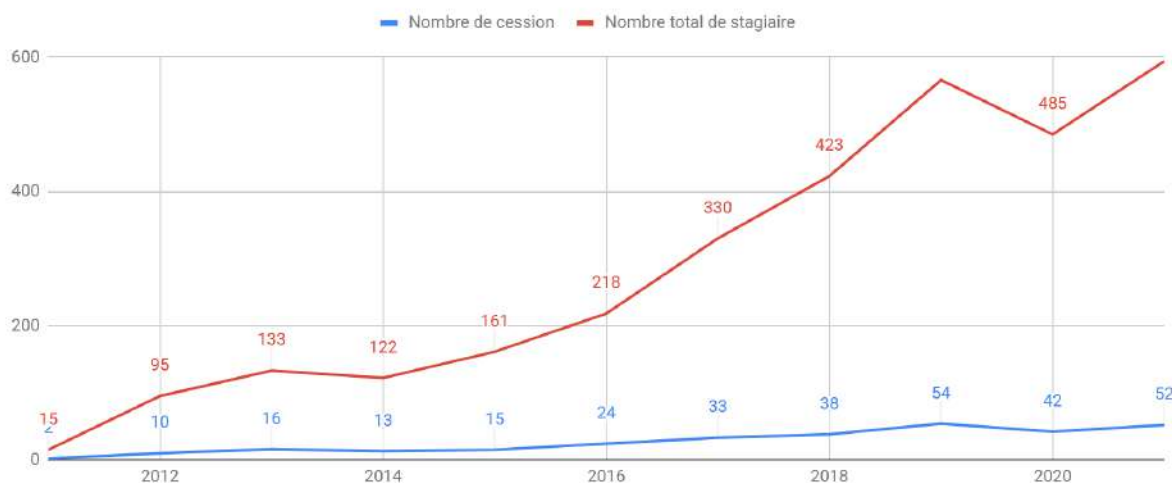
Pôle formation | Julie Laurin, Sylvain Deschamps

Coordinatrice du Pôle | Annaïg Madec

Formations Pro-Paille

Depuis octobre 2011

- 300 formations Pro-Paille ont été organisées,
- formant 3150 stagiaires dans 48 centres différents,
- grâce à une équipe de 62 formateur.trice.s.



À ce jour, la formation Pro-Paille est incluse dans 7 formations longues :

- Technicien BBC (Technicien Bâtiment Basse Consommation)
- OPEC (Ouvrier Professionnel en Écoconstruction)
- MTC (Maçon Terre Crue)
- CREB (Coordinateur en Rénovation Énergétique)
- COBO (Constructeur Bois)
- CAREB (Chargé d'Affaire en Rénovation Énergétique du Bâtiment)
- BTS SCBH (Système Constructif Bois et Habitat)

En 2020

- 42 Pro-Paille dispensées (17 annulées) dont 11 dans des formations longues diplômantes
- 448 stagiaires (11 non validations)
- 20 centres de formation ont dispensé des Pro-Paille
- 39 formateur.trice.s
- Coût coordination : 14400 €
- Chiffre d'affaire (droits d'auteur sur la mallette pédagogique) : 15 674 €

Prévisions 2021 :

- 30 centres de formation dispensent des Pro-Paille dont 8 nouveaux
- 57 Pro-Paille + celles insérées dans les formations longues
- 18 formations annulées
- Coût coordination : 14400 €
- Chiffre d'affaire prévisionnel : 27 000 €

Actions réalisées en 2020

Recouvrement des droits d'auteur → Totalité perçue en 2020.

Actualisation de la mallette pédagogique → finalisée et diffusée en 2021.

Actions et Projets en cours

Réforme formation → Inscription de la Pro-Paille au Registre Spécifique

- La Pro-Paille devient certifiante
- Éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et donc finançable
- Le RFCP devient certificateur
- Correction des évaluations de fin de formation par correcteur.trices agréé.e.s par le RFCP (et plus par les formateur.trice.s ayant animé la formation)
- Le RFCP délivre les attestations

Diffusion des Modules par métier auprès des organismes de formation

- 3 modules complémentaires à une Pro-Paille :
Architecture et Maîtrise d'œuvre / Enduits / Charpenterie.
- 3 modules sans prérequis :
Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC) / Maîtrise d'ouvrage (MOA) / Assurances.
- 2 modules dispensés en 2021 : Maîtrise d'ouvrage / Assurance
- 1 module en cours de rédaction : Initiation à la construction paille / 2 jours

→ Toutes les informations sur <https://www.rfcp.fr/modules-par-metier/>

Formation Bâti.euse Bâti.eurs Biosourcé.e.s

Validation par la filière Paille des formateur.trice.s Pro-Paille pour le Bloc Paille selon leur compétence métier.

Rappel : Formation commune à différentes filières biosourcées (ouate, chanvre, balle, botte de paille). → cf [Partenariats & Lobbying / CF2B](#)

- Démarche menée par la Fédération Ecoconstruire et le CF2B, **les 3 certifications déposées au répertoire spécifique Bâti.euse-Bâti.eur Biosourcés ont été enregistrées le 14/10/2020 par France compétences** sous les intitulés suivant :
 - Bâtir avec des isolants biosourcés en filière humide.
 - Bâtir avec des isolants biosourcés en filière paille.
 - Bâtir avec des isolants biosourcés en filière sèche.
- Formation de 3 semaines au total, répartie en plusieurs modules :
 - Un module général commun à toutes les filières,
 - Des modules complémentaires liés aux techniques.

Formation et renouvellement du contrat de licence formateur.trice.s Pro-Paille

- Dates :
 - Paris 7-8 jan. 2021
 - Lyon 01 et 02 mars 2021
 - Nantes 04 et 05 mars 2021
 - Toulouse 15 et 16 mars. 2021
- Contenu
 - 1er jour : la Pro-Paille et les Modules par métier
 - Réforme de la formation ProPaille,
 - 3è édition RP CP 2012 : mise à jour des connaissances, échanges collaboratifs
 - DTU 31.2 : Tour d'horizon de la mise à jour
 - Présentation des Modules par métier
 - Positionnement des formateurs, métier et par module Pro-Paille
 - Renouvellement des contrats de licence RFCP/Formateur.trice.s
 - Accréditation des correcteurs pour les épreuves Pro-Paille
 - 2nd jour : Bâti.euse-Bâti.eur Biosourcés (BatBio)
 - Présentation formation BatBio, CF2B et Fédération Ecoconstruire
 - Présentation de l'outil pédagogique
 - Positionnement des formateur.trice.s par blocs de compétences
 - Signature des contrats de licence : 45 formateur.trice.s

Formation de formateur.trice.s en 2021

- Lieu : Nazelle sur Négron (37)
- Dates : du 29/11/2021 au 03/12 2021
- Formateurs : Emmanuel Deragne, Aymeric Prigent, Frédéric Cousin
- 10 stagiaires sélectionné.e.s sur dossier

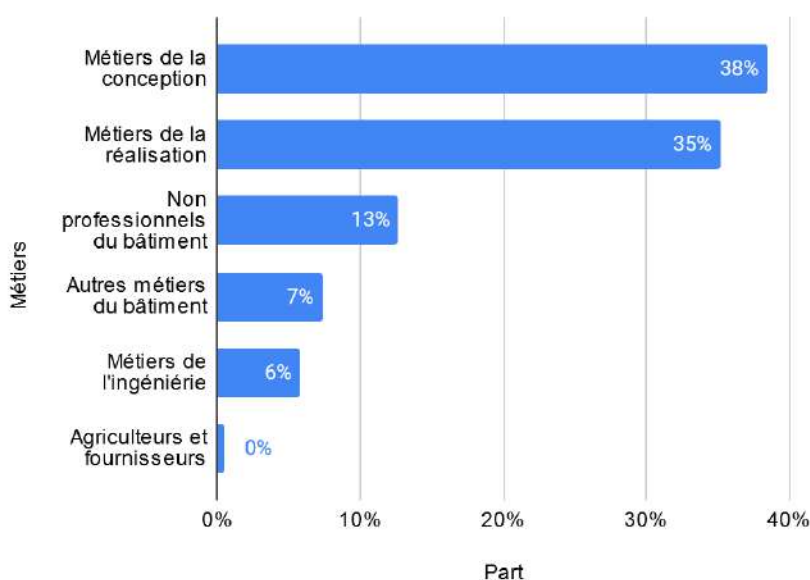
Stratégie formation « Filière paille 2030 »

1. Développer les formations Pro-Paille auprès des 1ers prescripteurs : les architectes et ingénieurs :
 - Dans les cursus initiaux : ENSAM, école du bois
 - Dans les formations continues
2. Développer les formations sur mesure dans les entreprises, particulièrement adaptées pour les constructeurs souhaitant intégrer la paille dans leur processus de fabrication.
3. Devenir le point d'appui de nos partenaires régionaux qui souhaitent développer des nouvelles formations. Ex : formation aux agriculteur.trice.s.
Être garant de leur qualité et de leur commercialisation sur le territoire national avec une visibilité et un packaging et communs.
4. Intégrer la construction paille dans les formations initiales comme celles des CFA (bois, ...)

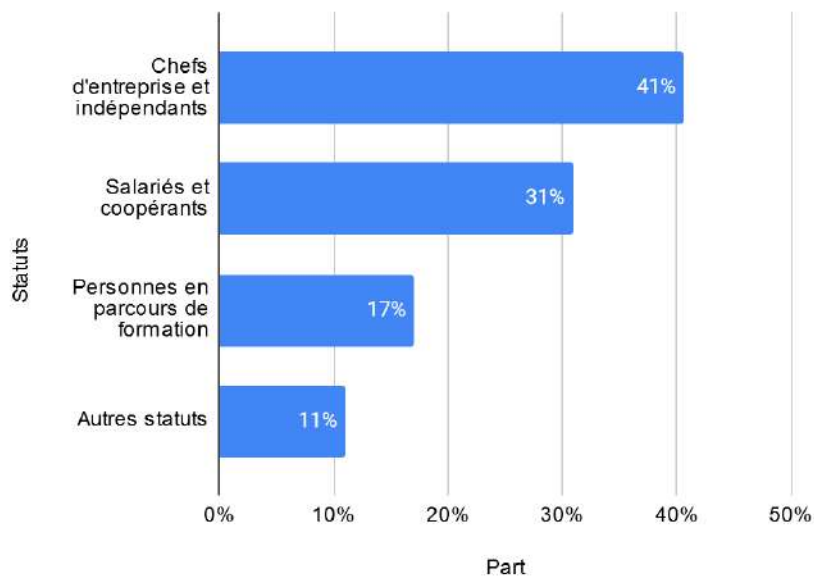
Sondage auprès des stagiaires Pro-Paille

En 2020, les stagiaires Pro-Paille ont été questionnés. Plus de 900 ont répondu, sur 2200. Cela nous permet de connaître le public et ses intérêts :

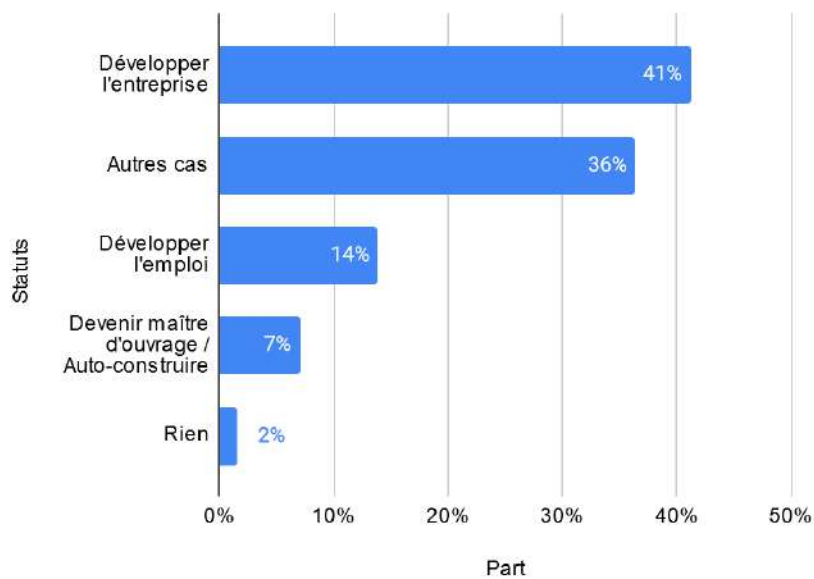
Métiers représentés



Statuts des stagiaires



Ce qu'a permis la formation Pro-Paille



Focus pour les personnes au chômage ou en reconversion professionnelle, représentant 38% du public de la formation Pro-Paille :

- 18 % sont à la fois au chômage et en reconversion professionnelle,
- 11 % sont au chômage et restent dans leur profession,
- 9 % sont en reconversion professionnelle tout en conservant leur emploi.

Aussi :

- 31 % ont créé ou repris un entreprise,
- 23 % sont sorties du chômage ou ont trouvé un premier emploi.

Beaucoup de formé-e-s Pro-Paille nous ont laissé un commentaire, en voici certains :

étudiant en architecture et stagiaire Pro-Paille en 2018 :

« C'est une excellent formation, j'ai appris davantage pendant la semaine que dure la Pro-Paille que pendant la troisième année d'étude d'architecture que je suivais alors. »

artisan charpentier et stagiaire Pro-Paille en 2014 :

« Formation en 2014, très dense et très complète. Associée aux Règles Pro, le parfait préalable pour me lancer dans l'autoconstruction de ma maison et la réorientation de mon activité de charpentier . »

architecte et stagiaire Pro-Paille en 2018 :

« J'ai effectué la formation dans le cadre de la formation OPEC. Ces formations d'éco-construction viennent compléter mon diplôme d'architecte, dans le but de mieux pouvoir concevoir des bâtiments construits avec ces matériaux. »

architecte et stagiaire Pro-Paille en 2017 :

« La formation m'a permis d'approfondir la connaissance de la technique, de connaître les règles à faire respecter par les entreprises de construction paille et de valider mes compétences vis-à-vis de l'assurance des architectes. »

architecte et stagiaire Pro-Paille en 2015 :

« Cette formation a été un tournant pour moi ; Elle m'a permis de concrétiser ma démarche d'éco-conception et d'entrer en réseaux avec des artisans ... Merci ! »

architecte et stagiaire Pro-Paille en 2017 :

« La formation Pro-Paille était passionnante pour moi. Je l'ai combiné avec d'autres formations pour avoir un solide bagage en éco-construction. Ce savoir-faire a représenté une plus-value dans mes recherches d'emploi en tant qu'architecte. Belle continuation à toute l'équipe ! »

ingénieur et stagiaire Pro-Paille en 2016 :

« Merci et bravo pour le travail fait par le RFCP sur la structuration de la filière ! »

formateur et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« Merci encore pour cette formation. Belge, je peux enfin appuyer mes propos sur le savoir acquis durant cette formation. Tout reste à faire, ici, en Belgique, pour donner à la Paille la place qu'elle mérite dans la construction contemporaine. »

menuisier et stagiaire Pro-Paille en 2020 :

« Très belle formation, bravo ! »

ingénieur et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« Formation complémentaire la plus poussée et intéressante dans le cursus CEPEB à l'ASDER. »

ingénieur et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« La formation tant attendue était à la hauteur de mes attentes. Je suis sur plusieurs projets où la paille intervient. »

dessinateur/projeteur et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« Merci encore pour cette formation d'une grande qualité technique. »

maçon et stagiaire Pro-Paille en 2016 :

« Cette formation m'a été très utile pour mieux comprendre le fonctionnement de l'enveloppe d'un bâtiment ! »

formateur et stagiaire Pro-Paille en 2020 :

« Superbe formation avec des formateurs très compétents. »

dessinateur/projeteur et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« Formation super, formateur excellent, rien à redire. »

conducteur de travaux et stagiaire Pro-Paille en 2012 :

« Vous faites du super travail, grâce à vous je vis de ma passion (construire des maisons paille) avec la décennale. Et nous sommes en train de nous agrandir... Merci à vous. »

charpentier et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« Même connaissant déjà la construction paille, même déjà bien au fait de la conception en tant qu'ingénieur bois, j'ai beaucoup appris de cette formation. Un vrai contenu, avec de vrais formateurs expérimentés. J'en ressors très satisfait. »

architecte et stagiaire Pro-Paille en 2015 :

« Une très bonne formation et expérience que davantage d'architectes ou maîtres d'œuvre devraient vivre et suivre. Bonne continuation à vous. »

architecte et stagiaire Pro-Paille en 2017 :

« La formation m'a permise de construire plusieurs bâtiments en paille (dont certains sur des marchés publics). »

conseiller en énergie et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« Merci pour vos actions en faveur de la construction et réhabilitation durable et vos formations très pro. »

charpentier et stagiaire Pro-Paille en 2019 :

« Merci pour la qualité de la formation ! Merci pour votre travail pour faire avancer la construction paille ! »

Partenariats & Lobbying

CF2B



COLLECTIF DES FILIÈRES BIOSOURCÉES DU BÂTIMENT

Le CF2B est une association qui a pour objet la représentation, la promotion et la défense des filières de production et/ou de transformation de matières premières biosourcées (végétales et/ou animales) à destination du secteur du bâtiment. Elle rassemble les filières paille (RFCP), ouate (ECIMA), chanvre (Interchanvre, Construire en Chanvre, Chanvriers en Circuits Courts) et balle de céréales (Bâtir en Balles). Son site internet est : cf2b.org

C'est Coralie Garcia, salariée du RFCP, qui représente le RFCP au CF2B. Elle en est une des co-présidents depuis la création et une des membres les plus actifs.

Formation Bâtitteur-Bâtittrice Biosourcés

Le travail a commencé sur la formation en Novembre 2018. A ce moment, une convention a été établie entre le CF2B et la Fédération Ecoconstruire car ils sont les prestataires du CF2B sur cette action. Le travail s'est poursuivi de nombreux mois pour établir le programme, le référentiel de compétences et créer la mallette pédagogique qui permettra de dispenser la formation.

Grâce à ce travail, l'organisme France Compétences a validé les 3 certifications que nous avons déposées.

Aujourd'hui, fin 2021, la mallette pédagogique a été réharmonisée et a pris en compte les remarques des formateurs. Elle sera prête en décembre 2021. Également, les formateurs des différents modules seront disponibles à partir de février 2022. Les organismes de formation peuvent donc s'approprier cette formation, la programmer et commencer les premières sessions.

Le programme de formation se compose de 3 certifications inscrites au répertoire spécifique et modulables comme suit :

Certification Filière humide (10 jours minimum) :

- Module commun partie 1 « Connaissances générales des filières biosourcées »,
- Module 2 « Bâtir en filière humide »,
- Module 5 « Parements et plaques »,
- Module commun partie 2

Certification Filière sèche (6 jours minimum) :

- Module commun partie 1 « Connaissances générales des filières biosourcées »,
- Module 3 « Bâtir en filière sèche »,
- Module commun partie 2

Certification Filière Paille (10 jours minimum) :

- Module commun partie 1 « Connaissances générales des filières biosourcées »,
- Module 4 « Bâtir en paille »,
- Module 5 « Parements et plaques »,
- Module commun partie 2

Parcours complet (15 jours minimum) :

- Module commun partie 1 « Connaissances générales des filières biosourcées »,
- Module 2 « Bâtir en filière humide »,
- Module 3 « Bâtir en filière sèche »,
- Module 4 « Bâtir en paille »,
- Module 5 « Parements et plaques »,
- Module commun partie 2

Public :

- Entrepreneurs : profil d'artisan ayant déjà les connaissances de base. Adaptée aussi aux architectes qui veulent connaître la pratique.
- Demandeurs d'emploi

Objectifs :

A l'issue de la formation le stagiaire aura développé des compétences spécifiques à la mise en œuvre de matériaux biosourcés :

Connaître les différentes filières biosourcées du bâtiment

Comprendre la spécificité des matériaux biosourcés, leurs champs d'applications et leur éligibilité aux aides financières

Connaître les principes d'isolation du bâti, la thermique, la gestion de vapeur d'eau, l'étanchéité à l'air

Comprendre les désordres et être capable de les diagnostiquer

Comprendre les différentes étapes d'un chantier et les processus de documentation

Connaître les différentes modes de préfabrication avec des matériaux biosourcés

Connaître les règles professionnelles, guides de bonnes pratiques et avis techniques des matériaux biosourcés

Connaître les techniques de préparation et les outils spécifiques.

Comprendre la préparation des supports et la mise en œuvre des matériaux biosourcés

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et pratiques sur plateforme technique. Pédagogie participative, transmissive, inductive, implicative. Travaux en groupe et individuels.

Durée :

Minimum 6 à 10 jours pour une certification – 15 pour l'ensemble.

Évaluation :

QCM de vérification des acquis en cours de formation.

Évaluation des compétences sur un dossier type photo-reportage/book technique sur chantier (1 dossier par certification) par un jury composé d'un référent de la Fédération Ecoconstruire et d'un référent par filière concernée. Possible entretien téléphonique avec le candidat.

Projet BIP (Building Insulation Performance)

Le 12 Novembre 2018, l'AICV et le CF2B se sont rencontrés à l'occasion d'une réunion sur le sujet de l'hygrothermie à la DHUP. Une envie commune de lancer un programme de recherche appliquée sur l'analyse des performances hygrothermiques des matériaux isolants s'est fait sentir. Nous espérons pouvoir mettre en place un programme de recherche en 2019. Voici les éléments écrits fin décembre 2018 dans le programme hygrobiosourcés :



« Toutes les filières biosourcées constatent aujourd'hui, par le retour d'utilisateurs et par des mesures réalisées dans des bâtiments en exploitation, que les ouvrages réalisés à partir d'isolants biosourcés, principalement issus du bois et du végétal sont plus performants que les estimations du modèle théorique utilisé par les moteurs de calcul issus de la réglementation thermique en vigueur et les méthodes d'évaluation performantielles normées pour les isolants du bâtiment.

Les derniers travaux menés par le CSTB ont montré que la modélisation ne permettait pas d'évaluer la performance thermique des solutions constructives biosourcées. Cela amène au constat suivant : les méthodes actuelles d'évaluation de la performance d'isolation thermique des matériaux biosourcés sont insuffisantes.

Plus précisément, il manque des connaissances ou des méthodes pour pouvoir utiliser des mesures analytiques en laboratoire (conductivité thermique, perspiration, hygroscopie, effusivité, architecture de la laine...) pour estimer ce qui fait la performance d'un matériau en conditions réelles (consommation énergétique, transferts hygrométrique, déphasage, confort...).

Ce sujet est complexe, et cette question reste ouverte malgré de nombreux travaux de recherches déjà entrepris sur cette thématique.

La situation actuelle pénalise fortement le développement des filières d'isolants biosourcés.

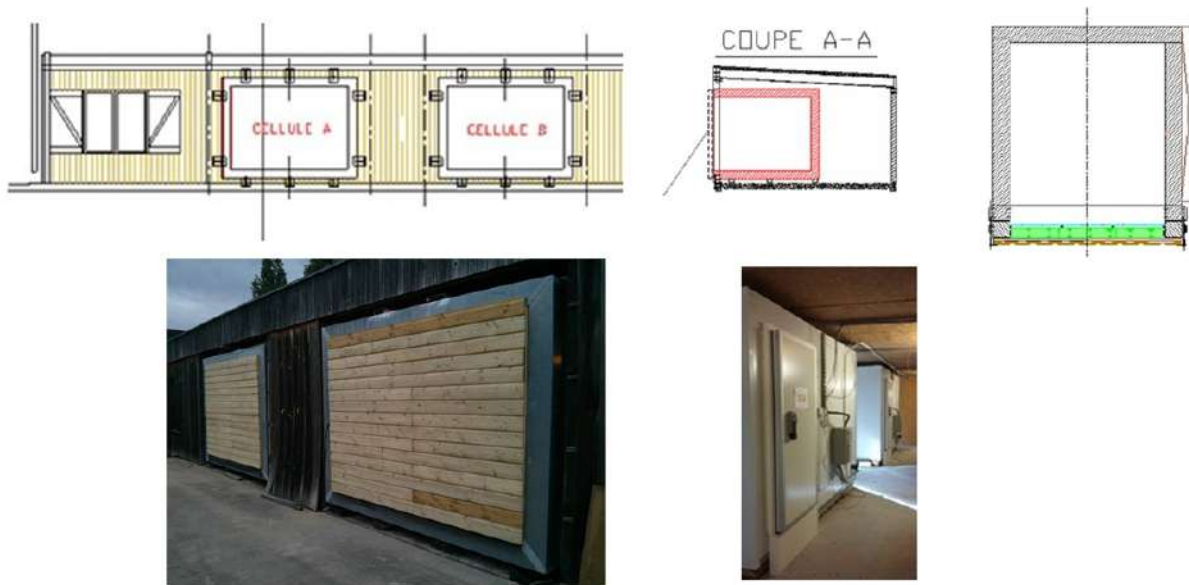
Il est proposé de réaliser des mesures performantielles in-situ pour répondre à la question suivante : les matériaux isolants à base de matières premières biosourcés sont-ils plus ou moins performants que ce que les méthodes d'évaluation et de caractérisation normées actuelles nous permettent de déclarer ?

La démarche performancielle a deux avantages : elle permet d'assurer d'aboutir à des résultats opérationnels dans des délais compatibles avec le développement des filières biosourcées, et les résultats pourront être analysés pour comprendre pourquoi les méthodes expérimentales et numériques actuelles sont insuffisantes. »

Ce projet de recherche intitulé « BIP Building Insulation Performance », continue et se renforce avec l'arrivée dans l'équipe de travail du Lermab et du FCBA. Depuis 2021, nous sommes engagés sur la suite du projet dont le financeur est l'ADEME et la DHUP.

Après consultation des scientifiques les plus renommés en France sur le sujet, il est apparu que la fabrication de mini-cellules était trop complexe et que cela nécessiterait une étanchéité à l'air parfaite pour pouvoir comparer deux cellules. Le projet s'est donc réorienté sur la comparaison de 2 murs entre eux, semblables en tout point, sauf sur le choix de l'isolant. L'ambiance intérieure est régulée et l'ambiance extérieure est en conditions réelles. Ces expériences se feront au FCBA à Bordeaux. Les murs seront montés en janvier 2022.

Les parois installées permettront de comparer une paroi isolée en laine minérale à une paroi isolée en biosourcé. Nous alternerons les types de parois biosourcés (l'une sera la « paroi biosourcée légère » en ouate, l'autre en « biosourcé lourde » en paille hachée insufflée) mais garderons une référence minérale. Ces mesures comparatives se feront sur une année et les périodes d'été et d'hiver seront les plus intéressantes à suivre. Il est nécessaire que les 2 parois soient rigoureusement identiques sauf sur un point : l'isolant principal. Nous espérons que cela nous permettra d'avoir une véritable performance thermique en conditions réelles et de la comparer à la théorie des lambdas évalués sur plaque chaude gardée. Mais aussi de voir si, à performance théorique égales, une paroi hygroscopique a des performances différentes en conditions réelles.



Projet ValoMatBio (FDES et fin de vie)



Le projet ValoMatBio est en partenariat avec différents organismes (laboratoires, bureaux d'études). Des scénarios de fin de vie probables ont été créés pour les différents matériaux biosourcés. En fonction de ces matériaux, les conclusions sont plus ou moins simples. Celui pour la paille a, en tout cas, été validé et peut être intégré aux nouvelles FDES pour affiner le calcul et avoir un résultat plus représentatif de la réalité.

En savoir plus sur

<https://www.inddigo.com/fr/actualites/valo-mat-bio-recherche-pour-la-valorisation-des-materiaux-de-construction-biosources-en-fin-de-vie-165/>

Communication & relation adhérents

Évènements

Forum Bois Construction

Le FBC 2020 a été reporté en 2021 pour cause de crise sanitaire.

Du 15 au 17 juillet 2021, le RFCP était présent au Forum International Bois Construction, à Paris.

C'est le seul événement où le RFCP est présent d'année en année, le FBC s'engageant chaque année un peu plus vers le biosourcé.

Dans la partie « salon », le RFCP avait son stand ainsi que d'autres constructeurs ; et dans les conférences, plusieurs bâtiments présentés ainsi qu'un atelier sur la construction biosourcée co-animé entre le RFCP et Interchanvre.



Table ronde « construction biosourcée »

Malgré une affluence qui semblait être en deçà de la normale, le Forum a été encore cette année un magnifique événement nous permettant de mettre en avant nos savoir-faire et de tisser des liens avec les acteurs du bois, bailleurs, etc.




Stand RFCP filmé par Bichon TV <https://youtu.be/ON0MFoi8euQ>

Le FBC a été l'occasion pour le RFCP de renouveler sa communication de stand. 6 affiches « bâtiment » ont été réalisées + 1 affiche « formation ». Les fichiers sont à disposition des structures régionales pour qu'elles fassent imprimer leur jeu d'affiches ou en créer d'autres, sur la même trame, avec les bâtiments de leur région :

LA PAILLE
UNE PROPOSÉE


RÉSISTANTE



Halle des Sports - Douzine (61)
Tehkib Architectes (61)
2184 m² SP + 3900 m² HT + 2020
maitre-œuvre: Anasud (61)

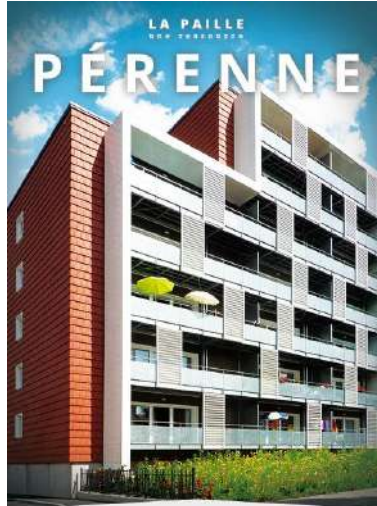
« Outre leurs vertus écologiques, ces matériaux renouvelables et locaux encouragent la pérennisation des savoir-faire et la relocalisation des emplois.

Sarah Vihot, responsable communication et développement,
Tehkib Architectes (61)



LA PAILLE
UNE PROPOSÉE


PÉRENNE



Résidence Jules Ferry - Saint-Olé-des-Verges (61)
ADP Architectures (61)
2079 m² SP + 4265 m² HT + 2013
maitre-œuvre: CA 61/61 La Ter-Nogent

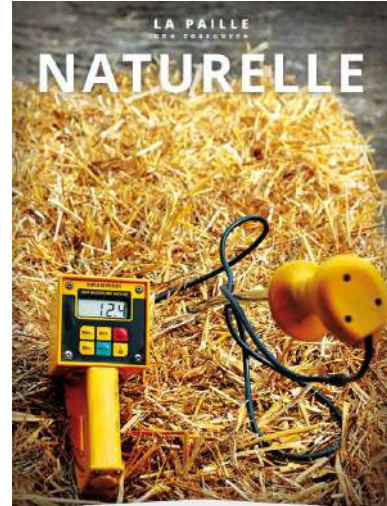
« On est à moins de 100 € de charges annuelles par appartement (chauffage, eau chaude, ventilation double flux et entretien du système). Pour un bâtiment qui, en plus, fonctionne très bien, très simplement.

Vivien Pierré, ingénieur thermique
Terranergie (61)



LA PAILLE
UNE PROPOSÉE


NATURELLE



Siège social Socomare - Vannes (56)
TBCA Architecture (56)
1250 m² SP + 2255 m² HT + 2018
maitre-œuvre: SCOP Labpaille

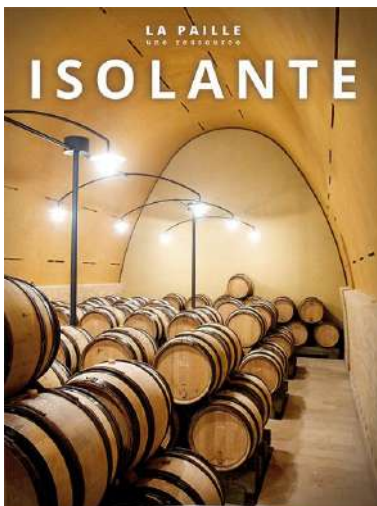
« On va de plus en plus vers des normes environnementales importantes, pour le matériau mais aussi pour le cycle de vie du bâtiment. Avec la paille, on a l'avantage de dépenser une toute petite énergie grise pour la transformer du brin en botte.

Sébastien Charrier, co-gérant
SCOP Echopaille (56)



LA PAILLE
UNE PROPOSÉE


ISOLANTE



Cave de l'œuf - Pailly-Monarchet (61)
Atelier 2600 Carbone Architectes (61)
150 m² SP + 310 m² HT + 2013
maitre-œuvre: Christiane Desautel

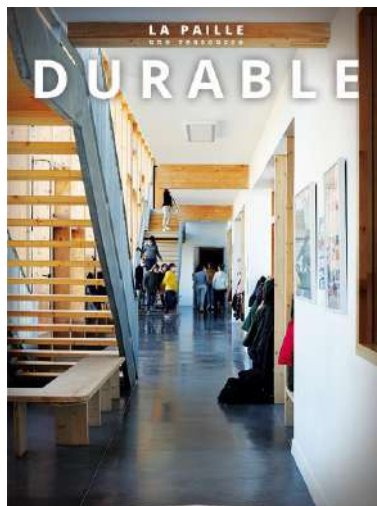
« Nous souhaitons offrir à nos vins biodynamiques une cave exceptionnelle. D'une forme pure et des matériaux nobles se dégage une quiétude unique, hors du temps, élevant nos vins comme nos esprits.

Éric de La Moirandière, associé gérant
Doanals LeFalve (61)



LA PAILLE
UNE PROPOSÉE

DURABLE



École du Cormier - L'Isle d'Espagnac (61)
Dauphins Architectures (61)
1420 m² SP + 3103 m² HT + 2020
maitre-œuvre: Agence 61

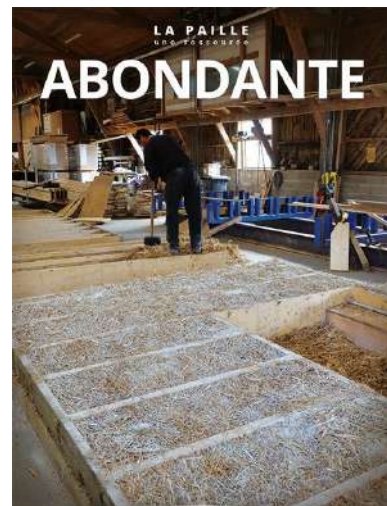
« Cette symbiose entre l'usage et les éléments naturels font de l'école de l'Isle d'Espagnac un organisme aussi performant que vivant.

Étienne Beeson, architecte
Dauphins Architectures (61)



LA PAILLE
UNE PROPOSÉE


ABONDANTE



Maison individuelle - Vauresson (61)
Agence Doucet Architecture (61)
271 m² SP + 650 m² HT + 2021
maitre-œuvre: Agence Doucet

« Nous utilisons la paille dans la totalité des murs et caissons de toiture. La paille provient des champs autour de l'entreprise dans un rayon de 5 km. Nous récoltons la paille en andains avec notre propre moissonneuse puis nous les bottelons nous-même.

Cyril Natali, gérant
Charpente Cyril Natali (61)





Les Règles Professionnelles de la construction paille **Formez vous.**

comme plus de **2500 constructeurs et concepteurs**
dans près de **40 centres de formation**
» <http://go.rfcp.fr/Agenda>

Julien, Ingénieur à Pau (64)

« La formation tant attendue était à la hauteur de mes attentes.
Je suis sur plusieurs projets où la paille intervient. »

Vincent, charpentier à Maubeuge (59)

« Même connaissant déjà la construction paille, même
déjà bien au fait de la conception en tant qu'ingénieur
bois, j'ai beaucoup appris de cette formation.
Un vrai contenu, avec de vrais formateurs
expérimentés. J'en ressors très satisfait. »

Emmanuelle, architecte à Salon-de-Provence (13)

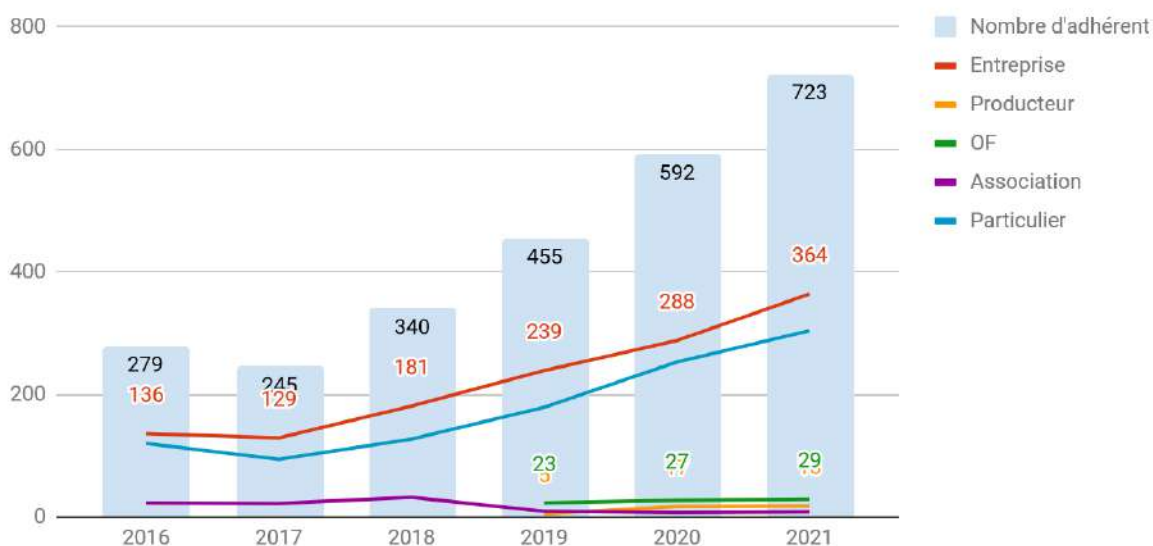
« Cette formation a été un tournant pour moi.
Elle m'a permis de concrétiser ma démarche
d'éco-conception et d'entrer en réseau avec des artisans »



Les adhérent.e.s

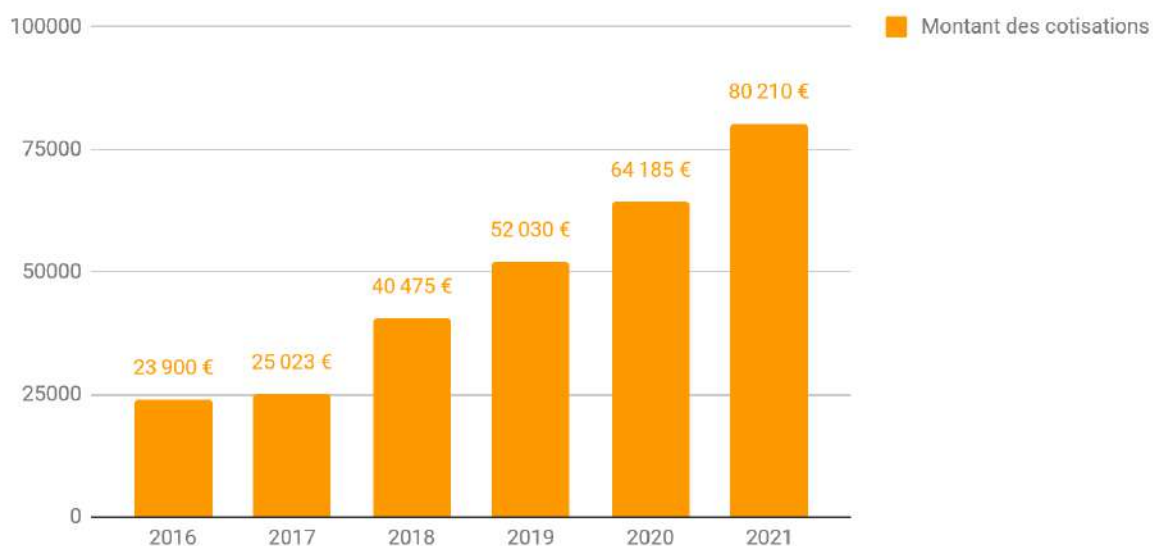
Le nombre d'adhérent est en croissance forte et régulière depuis 2018, comme le montre le graphique :

Nombre d'adhérents par statuts



Au niveau des cotisations, la croissance se confirme aussi :

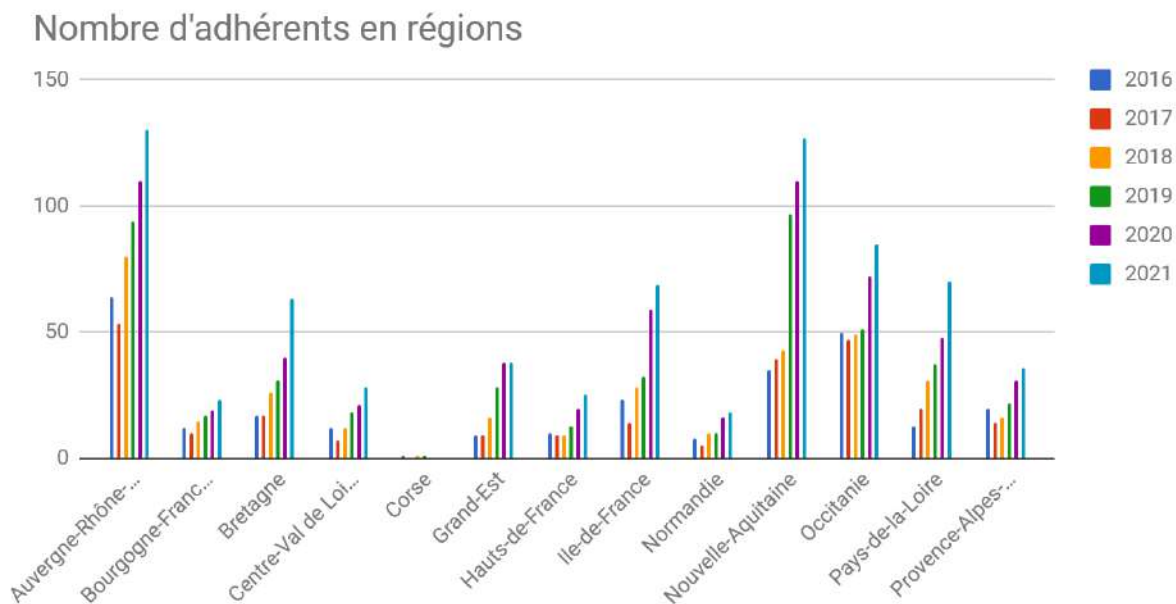
Montant des cotisations



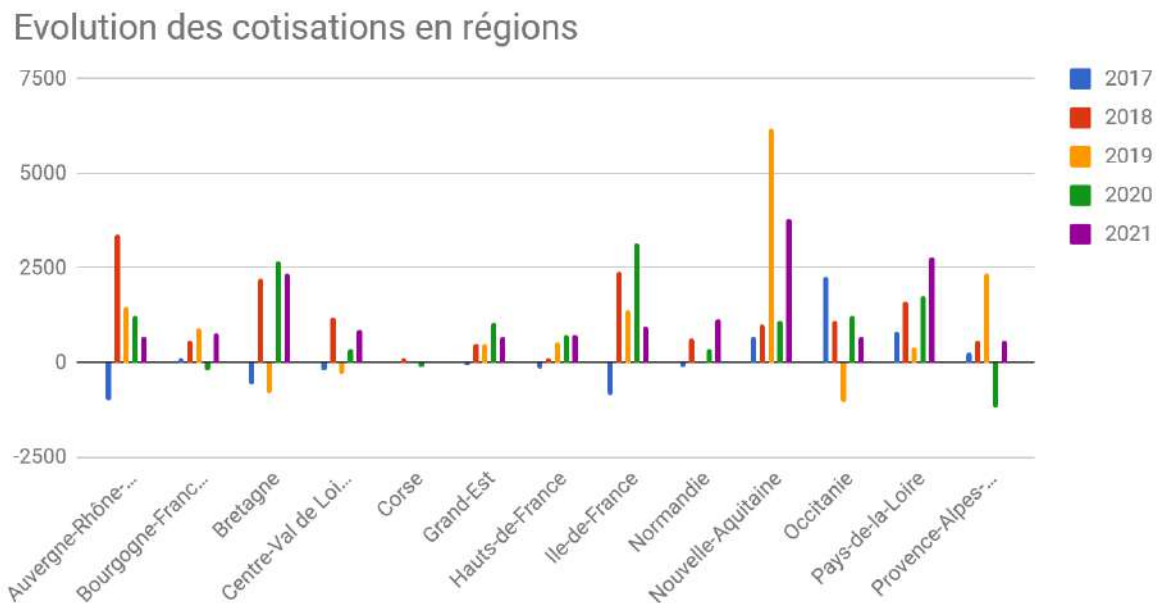
Nous pouvons tous nous en féliciter et voir que notre travail porte ses fruits, en particulier celui des structures régionales qui dynamisent le réseau.

Aussi, la décision votée à l'Assemblée Générale de 2019, d'offrir une remise de 50% aux nouvelles entreprises adhérentes ayant formées une personne de leur équipe, a incité 50 entreprises à rejoindre le RFCP en 2020, et 31 en 2021 jusqu'à ce jour.

Voyons la répartition des adhérents dans chaque région :



Enfin, comment les cotisations perçues évoluent dans chaque région :



Un bémol toutefois : Par rapport à la croissance du marché et le nombre de formés Pro-Paille tous les ans (plus de 500/an ces dernières années), nous voyons que, même si ces chiffres sont satisfaisants, nous avons un grand potentiel d'augmentation.

Les donateur.trice.s

En 2020, 21 personnes réalisent un don mensuel allant de 1 à 15€/mois pour une moyenne de 125 €/mois.

Le total des dons mensuels n'est pas significatif dans nos ressources mais permet toutefois de payer au moins un mois d'un des salaires à mi-temps.

D'autres ont fait un don ponctuel, pour un total de 1300 €.

Parmi ces dons ponctuels, notons un don de 600 € et 2 contributions au m² construit, l'un de 150 € et l'autre de 400 €. Nous les remercions chaleureusement.

Si cette pratique se généralisait chez les entreprises adhérentes, nous pourrions plus facilement embaucher et ainsi accroître nos actions.

Au contraire, en 2021, seules 19 personnes font un don mensuel pour un total de 105 €/mois ; et encore seulement 2 entreprises adhérentes - que nous remercions aussi chaleureusement - ont fait une contribution au m² construit, pour 80 € et 250 €.

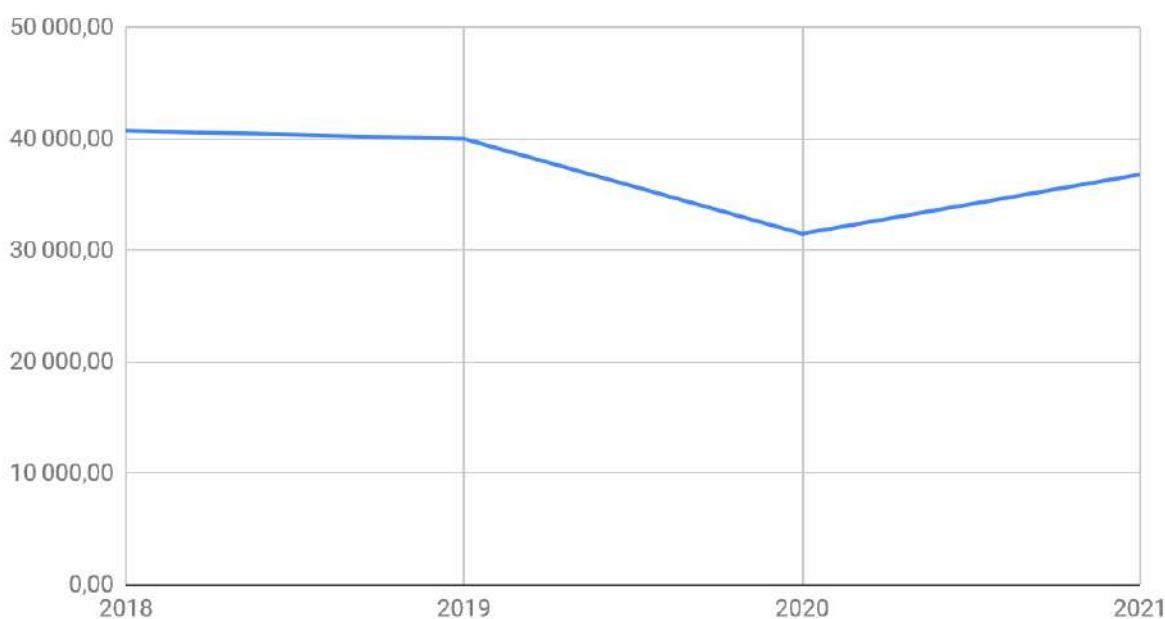
La librairie

La librairie propose 9 références dont 2 en auto-édition :

- Livret vert
- Carnet d'outils et astuces du chantier paille

Les ventes sont en baisse mais il faut souligner que 2018 et 2019 étaient de très bonnes années, avec la sortie des Règles Pro 3ème édition et du Carnet d'outils et astuces en 2018. Les ventes remontent en 2021.

Évolution du chiffre d'affaires librairie (frais de port déduits)



En plus de promouvoir la construction paille, la librairie permet de dégager un bénéfice. Les livres sont vendus avec une moyenne de 30% de marge brute.

Pendant plus de 2 ans, de juin 2019 à septembre 2021, l'expédition des commandes a été complètement prise en charge bénévolement par un adhérent du Jura, **Anthony Harel**.

C'est un investissement remarquable, exigeant sérieux et régularité, et qui nous a permis d'économiser environ 5500 € au total et de libérer du temps pour Gabriel qui avait en charge ce travail.

Nous le remercions énormément !

En septembre 2021, son activité artisanale prenant de l'ampleur, l'expédition des livres a été passée dans la mission d'Annaïg, portant la marge nette de la librairie à environ 23%.

Statistiques 2021		Statistiques 2020		Statistiques 2019	
Panier moyen	81,5 €	Panier moyen	72,1 €	Panier moyen	101,1 €
Jour	1,3 panier/jour 104 €/jour	Jour	1,2 panier/jour 86 €/jour	Jour	1,0 panier/jour 102 €/jour
Semaine	8,9 paniers/semaine 726 €/semaine	Semaine	8,3 paniers/semaine 600 €/semaine	Semaine	7,1 paniers/semaine 713 €/semaine
Mois	38,7 paniers/mois 3157 €/mois	Mois	36,2 paniers/mois 2605 €/mois	Mois	30,7 paniers/mois 3100 €/mois

Remises librairie

Depuis avril 2018, le RFCP est partenaire de la librairie du Compagnonnage <https://www.librairie-compagnons.com>, présente le vendredi des Rencontres, et les adhérents bénéficient de 5% de remise avec le code reçu par email. Cette librairie regorge d'ouvrages techniques.

La même remise est également proposée sur la boutique RFCP : <http://go.rfcp.fr/Boutique>.

Les associations et centres de formation ont également accès à des tarifs régressifs pour la vente :

<http://go.rfcp.fr/TarifsBiblio>

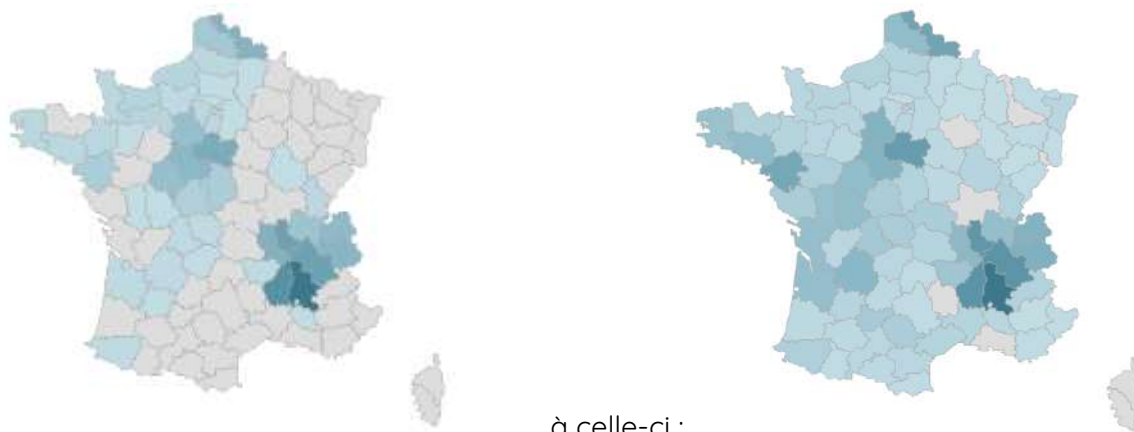
Le recensement des bâtiments

Fin 2018, a été lancée une campagne de recensement.

Cela s'est fait en incitant les propriétaires et entreprises de remplir le formulaire <http://go.rfcp.fr/1minute-pour-recenser-ma-construction-paille>

En 2020, les données et photos recueillies sur un peu plus de 300 bâtiments ont été nettoyées et importées.

Ce qui a permis de passer de cette carte :



Toutefois, nous n'avons pas alloué suffisamment de moyens humains à ce travail très important, permettant d'inspirer confiance aux maîtres d'ouvrage et entreprises, leur donnant envie d'utiliser la paille.

900 bâtiments sont présentés sur le panorama aujourd'hui, ce qui est trop peu et ne reflète pas le marché.

2021

Corentin a tenté de redynamiser le recensement, avec les bénévoles régionaux, mais nous nous sommes confrontés à la limite de praticité de l'outil de cartographie qui ne permet pas de rendre autonome les entreprises pour gérer la communication sur leurs bâtiments.

Nous avons déjà testé un outil de cartographie beaucoup plus souple et open-source (gogocarto) qui présente de nombreux attraits. Ce projet est à inscrire dans une refonte globale de notre plateforme internet que nous avons commencé à définir. Il reste à arriver à financer ce travail et nous cherchons à embaucher pour le mener à bien.

Recensement et diffusion des appels d'offre

Depuis 2018, nous collectons les appels d'offre pouvant intéresser les entreprises de la construction paille et les envoyons toutes les 2 semaines aux adhérents personnes morales.

Entre 10 et 30 appels d'offres sélectionnées à chaque fois, selon leurs exigences : construction paille, matériaux biosourcés, matériaux locaux, passif, bepos, etc.

Depuis septembre 2018, nous avons recensé et diffusé presque 700 appels d'offre « à exigence ».

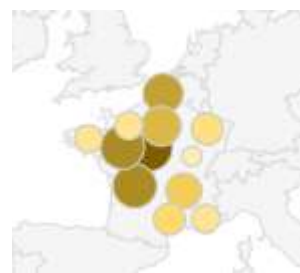
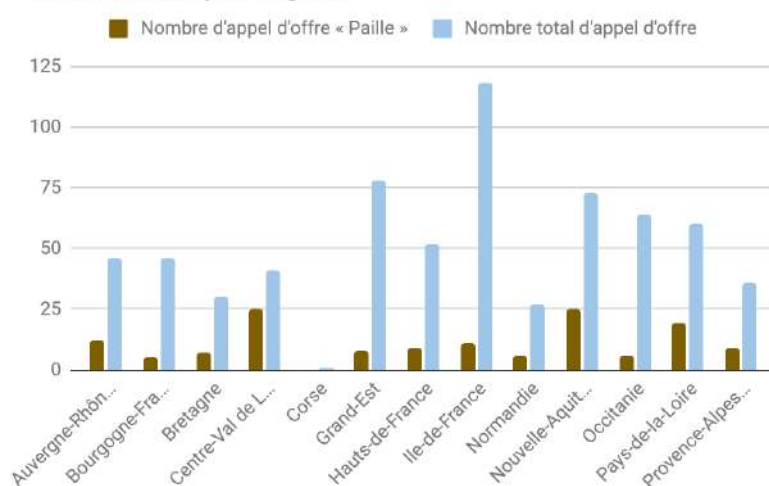
Ce travail de recensement a été vraiment régulier (toutes les 2 semaines) à partir de 2020 et les chiffres de 2020 et 2021 présentent des indicateurs fiables avec 440 appels d'offre « à exigence » (construction paille, matériaux biosourcés, matériaux locaux, passif, bepos, etc.).

Surtout, si la paille est exigée rarement au stade du marché de conception (dans seulement 5% des cas), les concepteurs font un travail remarquable puisque la paille est ensuite exigée dans plus de 40% des marchés de travaux) :

Évolution des appels d'offre « Travaux »				
Année	Appel d'offre « paille »	Autre exigence	Nombre total d'appel d'offre	% de paille dans les appels d'offre
2020	30	14	44	40,54%
2021	60	83	143	41,96%
Total général	94	133	227	41,41%

Notons que si la région Centre est loin d'être la plus dynamique sur les appels d'offre « à exigence », en revanche, 60% exigent la paille (sont compris dans le calcul tous les appels d'offre, pas que les marchés de travaux).

Classement par région



Les « Paillardages »



Le premier Paillardage a eu lieu le 15 avril 2020 pendant le 1er confinement et c'est Luc Floissac qui a ouvert le bal avec un sujet sur l'ITE.

En tout, 25 visio ont été réalisées sur des thèmes variés :

- Rédaction des règles professionnelles d'ITE en paille : Présentation et état d'avancement
- La technique du GREB : De l'auto-construction aux évolutions pour les pro
- Transformer sa société en SCOP
- Découvrir la construction paille
- Le confort d'été dans les bâtiments tertiaires
- Isoler c'est de la balle !
- La paille pour le confort acoustique, performances et domaines d'utilisation
- Cas étude : ITE Paris Habitat
- Achats groupés pour les autoconstructeurs
- FDES, RE2020 et ACV dynamique
- La paille dans les bâtiments anciens
- La paille hachée
- Point formation, modules par métiers, bâtisseur.se biosourcé.e
- Projet participatif La Ruche
- Usine de stockage l'Oréal Paris
- Groupe scolaire de Tourny
- Matériaux d'isolation biosourcés en rénovation
- Les chais bioclimatiques

Ces Paillardages ont accueilli en moyenne entre 30 à 70 personnes, avec une baisse de l'audimat durant les mois d'été, et des pics de plus de 100 personnes pour des gros sujets comme les achats groupés.

Nous souhaitons proposer autant de sujets techniques que de retours d'expériences.

Depuis peu, nous souhaitons convier les maîtrises d'ouvrage en tant qu'intervenants afin qu'il partagent leur point de vue de porteur de projet.

En confrontant les points de vues, en proposant des projets où la maîtrise d'ouvrage est à l'initiative de l'utilisation de la paille, des sujets où la conciliation entre les acteurs a été fructueuse, nous espérons rassurer et convaincre les porteurs de projets en plus des constructeurs.

Nous souhaitons régulariser les Paillardages et en programmer toutes les deux ou trois semaines.

Un retour de votre part est souhaité afin de savoir si ce rythme là peut convenir ou si c'est trop intensif.

Tous les Paillardages sont accessibles pour tous, sur le site : <http://go.rfcp.fr/Paillardages> ou sur la chaine du RFCP : <http://go.rfcp.fr/YouTube>

Délibération 1/7

>> Approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2020 <<

Après échanges et épuisement des questions, le Président de séance mettra aux voix cette délibération votée à bulletin secret :

« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et le rapport d'activité 2020. »

Contre : ...

Abstention : ...

Pour : ...

Actions 2021



Congrès

Le Congrès Professionnel de la Construction Paille, initialement prévu pour le début d'année 2022 (janvier ou février) est reporté d'un an.

Parce que nous voulons proposer un événement professionnel, incontournable et de qualité, nous souhaitons prendre le temps nécessaire à sa bonne réalisation.

Sur 3 jours, ce Congrès sera à destination des professionnels de la construction paille, artisans, architectes, constructeurs... ce sera également un lieu de rendez-vous pour les maîtrises d'ouvrage, les collectivités, les bailleurs privés et publics.

Nous souhaitons également ouvrir cet événement aux assureurs, juristes et bureaux de contrôles.

Ce premier Congrès professionnel aura lieu dans la ville de Poitiers, dans le département de la Vienne.

Parce que nous construisons un lien avec des AMO (CAUE 86, Agence des territoires) et l'association des Maires, il nous a semblé judicieux, au vu de la nouvelle dynamique écologique portée par la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Vienne et la ville de Poitiers, que ce premier Congrès s'y déroule.

Le travail déjà accompli nous a permis d'impliquer la région Nouvelle-Aquitaine en tant que partenaire financier.

Pour le moment, le département n'a pas donné de nouvelles en revanche la ville de Poitiers en tant que partenaire privilégiée est prête à financer la location de la Salle de Conférences de Grand Poitiers.

En échange de quoi, les élus et techniciens des collectivités seront invités à participer à cet événement.

Le Cluster Odéys est prêt également à s'impliquer dans le projet et sera chargé d'organiser la prise en charge des frais de participation par les différents OPCO.

Actuellement, une nouvelle dynamique a vu le jour et de nouvelles personnes se sont impliquées dans le projet.

Nous avons mis en place des groupes de travail permettant de répartir la charge de travail sur les points importants : Communication, Budgétisation, Programmation, Logistique, Mise en place de partenariats, que de sujets exaltants !

Si vous avez des compétences en recherche de subventions;

Si vous êtes un habitué des congrès et autres événementiels;

Si vous connaissez des sujets ou des projets qui vous semble pertinent;

Venez-vous joindre à nous, nos portes sont ouvertes.

N'hésitez pas à contacter Corentin par mail à action@rfcp.fr.

Règles Pro ITE



ITE paille, Paris Habitat, Paris, crédit Collect'IF Paille

La première mission de Coralie consiste à la relance du projet de Règles Pro ITE qui avait été mis en attente depuis plusieurs années et pour lequel il y a encore un travail conséquent à réaliser, notamment sur la collecte et l'étude des retours d'expérience et sur la défense du dossier auprès de la C2P (Commission Prévention Produit).

C'est un travail au long cours, dont on ne peut espérer un résultat rapide. Nous ne pouvons dire aujourd'hui s'il aboutira à des Règles Pro validées par la C2P car ce n'est pas que de notre ressort. Il n'en reste pas moins qu'il y a beaucoup d'attente sur ce projet de Règles Pro et que dorénavant, nous nous y attelons.

Le dossier de financement (aux alentours de 200k€) est en train d'être déposé à l'ADEME.

IMBS (Institut des Matériaux BioSourcés)

Nous avons commencé une étude de faisabilité pour la création d'une structure assurant l'animation, la coordination et la réalisation d'actions pour le développement de l'utilisation des matériaux biosourcés dans le BTP (construction et rénovation) et plus particulièrement dans le secteur du Bâtiment.

Cette étude est :

- financée par l'ADEME
- pilotée par Luc Floissac (Eco-Etudes) & Catherine Bonduau-Flament (CBF)
- accompagnée par :
 - le CF2B (Chanvriers en circuits courts, Construire en Chanvre, Interchanvre, RFCP, Bâtir en balles, Ecima)
 - le CNCP-Feuillette

Les conclusions de cette étude seront disponibles mi 2022.

Refonte du livret vert

Un groupe de travail sur les outils de communication s'est formé à la suite de la dernière Assemblée Générale.

Il a fait le constat que le livret vert, notre support de communication le plus utilisé par le RFCP et les structures régionales (et aussi utilisé par des entreprises), ne met pas assez en valeur les savoir-faire des concepteurs et réalisateurs et donc, ne suscite pas assez l'envie des maîtres d'ouvrage.

Un travail a donc été lancé pour créer un nouveau support :

- en actualisant les textes du livret vert,
- en ajoutant des pages thématiques non traités dans le livret vert,
- et en présentant en plus une partie « book » avec 23 bâtiments sélectionnés et représentatifs de toutes les typologies d'usage et de toutes les régions.

Bureaux | Construction neuve

SIÈGE SOCIAL ECOCERT
Isla Jourdain (32)

Pour ce bâtiment, nous avons souhaité utiliser des matériaux locaux, biologiques et renouvelables. Par conséquent, la paille s'est vite imposée. L'idée était de faire un bâtiment novateur avec des matériaux naturels et locaux.

Matthieu Haurvai responsable Immobilier Ecocert

La particularité de ce bâtiment à énergie positive (BEPOS) est que lorsqu'il aura vécu 50 ans, il sera encore neutre en carbone (-500 kilo de CO2). Il y aura encore du stock de carbone emmagasiné.

Olivier Guentta thermicien et Chef de projets en qualité environnementale des bâtiments Addenda

Ce fut une expérience passionnante de travailler avec un maître d'ouvrage extrêmement motivé avec une forte exigence environnementale. Ce qui est sûr c'est que la construction en paille progresse : en 35 ans ça évolue, lentement mais sûrement. L'enjeu de ce bâtiment était d'héberger 140 collaborateurs dans un environnement fonctionnel et agréable tout en atteignant la performance énergétique la plus élevée avec des matériaux à très faible empreinte écologique. Il faut que la perception sur les constructions pailles évoluent avec leur temps : ce n'est plus de la construction archaïque !

Ce bâtiment en est un exemple.

Jean-François Collart architecte Collart architecture

Maître d'ouvrage : Ecocert
architecte : Collart architecture
Lot bois : la tournée du coin
Lot paille : la tournée du coin
BE thermique : chomier vert, ADDENDA
s: Luc Hesseac
BE Structure bois : BATUT
Bureau de contrôle : Bureau Vertis

Surface : 2025 m² SHaB
Hauteur : R+3
Durée de chantier : 14 mois
Livraison : 2015
Budget : 2 857 000 € HT hors taxes + VTD
Coût : 4,1 m²/SHaB
Coût mur : 79 € HT/m² travaux finitions
Quantité de paille : 600 tonnes
Transport : +25 km depuis le chantier
Mise en œuvre paille : sur site

Paille BIO

Provenance des boîtes de paille <25 KM

Bâtiment à énergie POSITIVE

Plus d'infos sur ce QR CODE

Une des 23 doubles pages du « book » en cours de réalisation.

En tout, le livre fera environ 80 pages, au format A5 (18 x 25 cm).

L'utilisation de papier plus fin permettra de rester dans des prix acceptables par rapport au livret actuel de 24 pages.

Le but est d'offrir un beau support d'argumentation encore plus percutant en faveur de l'isolation en paille (pour les entreprises et prescripteurs) et de donner envie aux maîtrises d'ouvrage.

En modifiant la partie « book », les livrets pourront être personnalisés par région, et/ou par type de maître d'ouvrage.

Exemple :

- Ne présenter que des bâtiments du Grand-Est.
- Ne présenter que des établissements scolaires.

À l'issue de la réalisation de cet ouvrage, la matière produite pourra être ré-utilisée pour d'autres supports (affiches grand format pour événements par exemple).

Rapport financier



Contexte

La finance des associations relève souvent d'une course aux subventions, la nouvelle devant remplacer l'ancienne.

Cela nécessite une trésorerie solide car les dépenses sont faites avant d'être payées et une gestion rigoureuse car les dépenses doivent strictement rentrer dans le cadre de l'action sous peine de ne pas être comptées dans la subvention, au moment du bilan.

De plus, quand les subventions s'arrêtent ou exigent une part plus importante d'autofinancement (passant de 20 à 50% par exemple) alors l'équilibre précaire est rompu et l'association est en difficulté.

C'est ce qu'il s'est passé entre 2015 et 2017 et a conduit à une réduction quasi complète des effectifs et au recours à l'emprunt (à la fin de l'exercice 2017 : 35 k€ de dette et une seule salariée, Cathie).

Fort heureusement, cette dette a été contractée auprès de quelques adhérents que nous remercions encore pour leur effort et soutien.

Ces dernières années ont donc été dédiées à l'assainissement financier ainsi qu'une remise à plat du fonctionnement.

La dernière dette a été remboursée dans les premiers jours de janvier 2020 et nous avons reconstitué une trésorerie confortable.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'association est en bonne santé financière et qu'elle est prête à être plus active et entreprenante dans le développement de la filière.

Toutefois, il va nous falloir être plus actif dans la recherche de subvention, c'est le point faible que fait apparaître ce bilan 2020.

Présentation des comptes 2020

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le compte de résultat affiche un excédent de +7 148 €, bien inférieur à celui de l'exercice précédent (+58 806 €).

Il se décompose par :

- Une diminution des produits de -18%, passant de 218k€ à 179k€.
- Une augmentation des charges de 8%, passant de 159k€ à 172k€.

Chiffres clés du compte de résultat :

- Une forte augmentation des cotisations de 35%, passant de 46k€ à 62k€.
- Une forte diminution des subventions de -66%, passant de 53k€ à 18k€.
- Une diminution de la vente de livres de -14%, passant de 41k€ à 35k€.
- Une très légère augmentation de la masse salariale de 2%, passant de 30k€ à 31k€.
- Le premier reversement régional (14k€) a été fait en 2021 mais mis en comptabilité 2020 (provision). Il concerne les associations Résonance Paille, Collectif Paille Armoricaïn, Oikos et Collect'IF Paille Île-de-France pour les années 2019 et 2020.

Chiffres clés du bilan :

- Une forte augmentation de la trésorerie de 223%, passant de 35k€ à 113k€.
- Une légère augmentation des fonds propres de 6%, passant de 122k€ à 129k€.
- Une forte diminution des créances de -45%, passant de 115k€ à 64k€.
- Une stabilité des dettes fournisseurs à 4k€.

En résumé, nous avons fortement diminué les actifs circulant, permettant cette forte amélioration de notre trésorerie.

À noter enfin, une forte augmentation des contributions volontaires (valorisation du bénévolat) de 86%, passant de 37k€ à 69k€.

Ceci est dû, non pas à une augmentation du bénévolat reçu, mais à une revalorisation financière en adéquation avec les compétences reçues (toutes le bénévolat était auparavant valorisé au SMIC).

En annexes, le rapport financier (page 76) et la présentation des indicateurs financiers (page 100) donnent une vision claire et détaillée de la situation financière de l'association ainsi que son évolution par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont fournis à partir de la page 126.

Délibération 2/7

>> Approbation du rapport financier 2020 et quitus aux administrateurs <<

Après échanges et épuisement des questions, le Président de séance mettra aux voix cette délibération votée à bulletin secret :

« L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2020, clos au 31 décembre 2020, et donne quitus aux administrateurs. »

Contre : ...

Abstention : ...

Pour : ...

Régularisation d'affectation du résultat de l'exercice 2019

Délibération 3/7

>> Régularisation d'affectation du résultat de l'exercice 2019 <<

L'exercice 2019 se soldait au 31 décembre 2019 par un résultat positif de +58 806 €. Suite à une erreur matérielle, l'Assemblée Générale du 01/11/2020 a affecté la somme de +56 479 €. Il en ressort un écart de +2 327 €.

Après échanges et épuisement des questions, le Président de séance mettra aux voix cette délibération votée à bulletin secret :

« Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter cette somme en « Report à nouveau », ce qui porterait au 1er janvier 2020 le montant du « Report à nouveau » à +79 397 € au lieu de +77 070 €. »

Contre : ...

Abstention : ...

Pour : ...

Affectation du résultat de l'exercice 2020

Délibération 4/7

>> Affectation du résultat de l'exercice 2020 <<

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale prochaine d'affecter le résultat positif de +7 148 € en « Report à nouveau », ce qui porterait au 1er janvier 2021 le montant du « Report à nouveau » à +86 545 €.

Au 1er janvier 2020, les fonds propres de l'association, acquis au fil des années, s'élèvent à 129 385 €.

Ils sont constitués de :

- du « Report à nouveau » à +79 397 €,
- des « Réserves pour projet de l'entité » à 30 000 €,
- des « Fonds propres complémentaires » à 12 840 €.

Après échanges et épuisement des questions, le Président de séance mettra aux voix cette délibération votée à bulletin secret :

« Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat positif de +7 148 € en « Report à nouveau », ce qui porterait au 1er janvier 2021 le montant du « Report à nouveau » à +86 545 €. »

Contre : ...

Abstention : ...

Pour : ...

Nomination du commissaire aux comptes

La mission de la SARL BONIFACIO & ASSOCIES s'arrête à l'exercice 2020 compris. À ce jour, les subventions perçues par l'association sont faibles et bien en deçà du seuil (153k€) à partir duquel le recours à un commissaire aux comptes est obligatoire.

Toutefois, les administrateur·trice·s s'accordent sur le fait que sa mission est un gage de sérieux et de transparence de l'association auprès de ses partenaires et financeurs. Aussi, nous espérons que ce seuil sera bientôt dépassé par l'augmentation de nos actions.

Enfin, la SARL BONIFACIO & ASSOCIES nous a jusqu'ici contenté et ne se pose pas la question de changer de commissaire aux comptes.

Délibération 5/7

>> Nomination du commissaire aux comptes <<

Après échanges et épuisement des questions, le Président de séance mettra aux voix cette délibération votée à bulletin secret :

« Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de désigner la SARL Claude BONIFACIO ET ASSOCIES, représentée par son président Monsieur Laurent VERVLOET, avec son suppléant Monsieur Bernard FARUCH, pour avoir la mission de commissaire aux comptes du Réseau Français de la Construction Paille. »

Contre : ...

Abstention : ...

Pour : ...

Orientations



Cette partie sera complétée la veille de l'Assemblée Générale, à la suite de la séance de travail réunissant l'Assemblée des Régions, le Conseil d'Administration et les salariés du RFCP.

Élection du Conseil d'Administration



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est un **lieu de débat et de décision**. Il est le garant de la ligne directrice de l'Assemblée Générale et élabore les stratégies de filière.

En ce sens, il n'est pas nécessaire que les administrateur.trice.s soient tous des techniciens du bâtiment. Au contraire, il est souhaitable de recueillir des **compétences complémentaires et transversales**.

Les administrateur.trice.s doivent surtout avoir :

- envie que la filière construction paille se développe,
- un attrait pour le débat et les questions d'ordre stratégiques,
- une disposition pour les affaires courantes, par nature moins séduisantes,
- une disponibilité pour se déplacer aux réunions du Conseil d'Administration,
- une capacité à échanger à distance entre les réunions physiques (e-mail et téléphone).

Organisation

Les administrateur.trice.s communiquent essentiellement par email.

Ils sont en relation régulière avec les permanents, qui les sollicitent pour :

- consulter leur avis,
- demander une aide, un conseil,
- ou solliciter une prise de décision ne pouvant attendre la prochaine réunion.

Le Conseil d'Administration se réunit physiquement tous les trimestres, sur 2 jours (jeudi/vendredi ou vendredi/samedi), en général les mois de mars, juin, septembre et décembre.

Les administrateur.trice.s étant éloignés, le Conseil d'Administration a pour habitude d'alterner les lieux pour ne pénaliser personne.

Les dates et lieux sont définis plusieurs mois à l'avance par les administrateur.trice.s.

Les frais de repas et d'hébergement sur place sont pris en charge, les frais de déplacement si l'administrateur.trice le demande.

Que fait le Conseil d'Administration ?

Les sujets traités lors des réunions de Conseil d'Administration peuvent se regrouper en 2 natures distinctes :

- pilotage des affaires courantes,
- réflexions de fond et décisions stratégiques.

Le temps alloué à chacun de ces grands sujets diffère d'une réunion à l'autre, selon les besoins bien sûr mais aussi selon l'implication du Bureau.

En effet, le Bureau, élu par le Conseil d'Administration, a pour mission d'assurer la gestion courante de l'association.

Nous avons actuellement un Bureau impliqué qui se réunit une semaine sur deux pendant 2 heures, à jour fixe, en visioconférence.

Ils sont au cœur du fonctionnement de l'association : ils font avancer les dossiers qui sont de leur ressort et tentent d'améliorer notre organisation.

Cela laisse plus de place aux réunions de Conseil d'Administration pour traiter des sujets de fonds et de la stratégie pour la filière.

Élection

Être au Conseil d'Administration est un engagement fort.

Les administrateur·trice·s se réunissent tous les trimestres, pendant 2 jours, en présentiel. Il·elle·s peuvent être défrayé·e·s mais la plupart ne le demande pas et c'est leur entreprise ou association qui supporte les frais de déplacement.

Aussi, les administrateur·trice·s sont régulièrement consulté·e·s par mail ou téléphone par les permanents, et sollicité·e·s pour être référent de certains dossiers ou participer aux groupes de travail.

Entre 2 et 3 places sont ouvertes au Conseil d'Administration.

Il est possible de participer aux réunions et aux échanges du Conseil d'Administration, avec un statut d'« invité ».

Un·e « invité·e au Conseil d'Administration » n'a pas mandat des adhérents, ne vote pas, mais prend part aux échanges et donne son avis au même titre qu'un·e administrateur·trice.

Ce statut est temporaire. Il est prévu pour tester son adéquation dans le Conseil d'Administration - avant de prendre un engagement.

8 administrateur·trice·s en 2021 :

- Maël STECK, *société Bati-Nature SCOP (Drôme)* fin de mandat
- Benoit ROUGELOT, agence Landfabrik (Paris) mandat jusqu'à l'AG 2022
- Laurent LIMOUSIN, *Le Gabion (Hautes-Alpes)* mandat jusqu'à l'AG 2022
- Sylvain DESCHAMPS, *société DFCA (Drôme)* mandat jusqu'à l'AG 2022
- Nathalie Samson, Alter Amazones (Bordeaux) mandat jusqu'à l'AG 2023
- Joanne Massoubre, IC&O habitat (Nantes) mandat jusqu'à l'AG 2023
- Martin Paquot, topophile (Île-de-France) mandat jusqu'à l'AG 2023
- Yannig Robert, *Cambium Design (Rennes)* mandat jusqu'à l'AG 2023
- Dewi Le Beguec, *Profibres (Morbihan)* mandat jusqu'à l'AG 2023

Laurent LIMOUSIN et Dewi Le Beguec démissionnent lors de cette Assemblée Générale.

Maël STECK arrive en fin de mandat et se représente.

Délibération 6/6

>> Élection du Conseil d'Administration <<

Après présentation des candidats, échanges et épuisement des questions, le Président de séance mettra aux voix cette délibération votée à bulletin secret :

« L'Assemblée Générale élit les candidats au Conseil d'Administration. »

Contre : ...

Abstention : ...

Pour : ...

Annexes



RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 2020

Association RFCP LES COMPAILLONS

26 RUE ROMAIN ROLLAND

31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Hervé HUGEL
129, boulevard Françoise Duparc

13004 MARSEILLE
04.91.18.51.30

● **SOMMAIRE**

- INTRODUCTION.....	3
- ACTIVITÉ.....	3
- RESSOURCES ASSOCIATIVES.....	4
- SYNTHÈSE DES CHARGES.....	5
- DÉTAIL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT.....	6
- SOCIAL.....	7
- SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION.....	8
- FLUX DE TRÉSORERIE.....	8
- EVOLUTION STRUCTURELLE.....	9
- RATIOS D'EXPLOITATION.....	9
- BILAN.....	10

● **INTRODUCTION**

Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice 2020 qui a connu une crise sanitaire sans précédent depuis des décennies, s'est clôturé par un excédent de 7 148 € contre 58 806 € sur 2019. Les produits d'exploitation se sont élevés à 178 438 € sur 2020 contre 216 186 € sur 2019 soit une diminution de 17,46 %. En contrepartie, nous avons une augmentation sur les charges d'exploitation qui se sont élevées à 171 763 € sur 2020 contre 151 069 € en 2019.

● **ACTIVITÉ**

Les produits de fonctionnement ont diminué de 28% passant de 194 596 € en 2019 à 140 103 € en 2020.

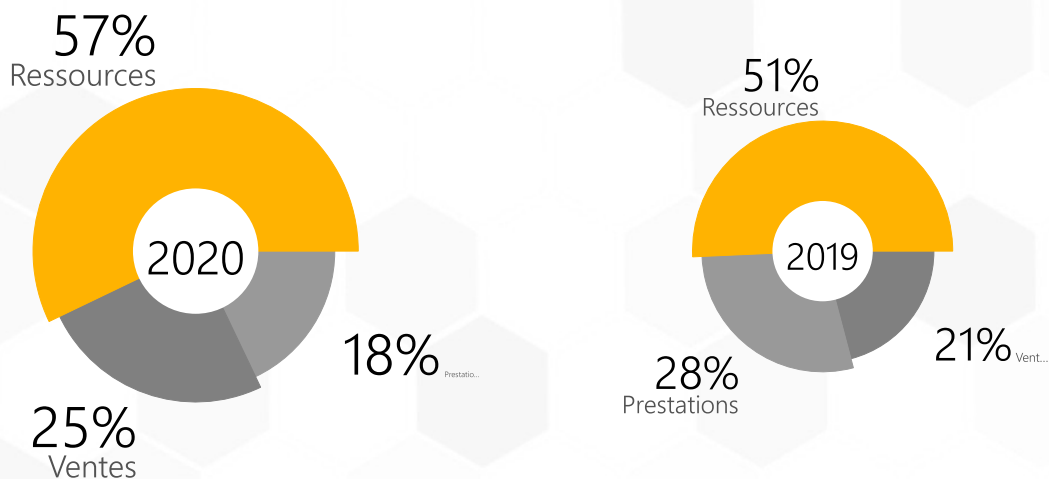
L'association a encore amélioré ses prestations de formation malgré la crise sanitaire, passant de 17 179 € en 2019 à 20 090 € en 2020.

Les ventes de livres ont connu une diminution sur 2020, passant de 40 661 € en 2019 à 34 971 €.

Les ressources associatives étudiées dans le paragraphe suivant ont connu également une augmentation passant de 113 861 € en 2019 à 117 524 € en 2020.

Activité globale	2020	2019	Evolution
Ressources associatives	80 037 €	98 661 €	-18,9% ↓
Ventes de marchandises	34 971 €	40 661 €	-14% ↓
Prestations vendues	25 095 €	55 274 €	-54,6% ↓
Produits d'exploitation	140 103 €	194 596 €	-28% ↓
Contributions volontaires	69 081 €	37 191 €	+85,7% ↑
Emplois des contributions volontaires	69 081 €	37 191 €	

Chiffre d'affaires global



● RESSOURCES ASSOCIATIVES

Globalement, les ressources associatives ont été en légère amélioration de 3,2%.

La **convention ERASMUS JUMP** allant du 01/09/2017 au 31/08/2020 pour 47 197 € (36 mois), la partie 2020 ressort dans les comptes pour **10 483 €**. La totalité de la somme a été consommée.

La **convention Région Grand Est pour les FDES** a été notifiée pour **7 500 €** en 2020, rien a été consommé et la totalité de la somme a été mise en fonds dédiés restant à consommer sur 2021.

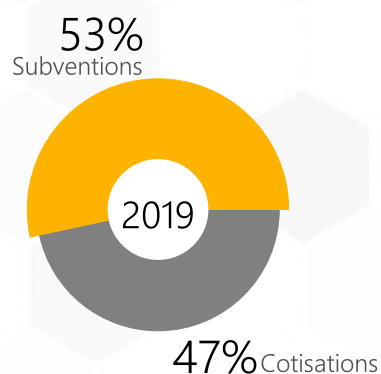
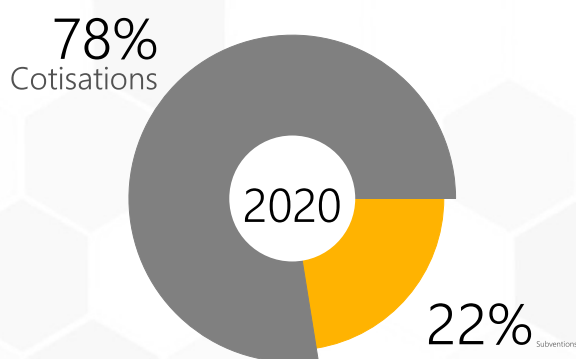
Les **cotisations** appelées sur 2020 ont été de **62 054 €** contre 45 997 € en 2019 soit une augmentation de 34,9%.

Les **dons** sont en augmentation passant de 5 200 € en 2019 à **6 242 €** en 2020.

Les **participations aux actions** sont également en augmentation, passant de 10 000 € en 2019 à **31 245 €** en 2020.

Ressources associatives	2020	2019	Evolution
Subventions obtenues	17 983 €	52 664 €	-65,9% ↓
Cotisations des adhérents	62 054 €	45 997 €	+34,9% ↑
Total des ressources	80 037 €	98 661 €	-18,9% ↓

Ressources associatives



● SYNTHÈSE DES CHARGES

Les charges de l'exercice 2020 se sont montées à la somme de 171 763 € contre 159 157 € en 2019, soit une augmentation de 7,92%.

Synthèse des charges	2020	2019	Evolution
Charges de fonctionnement	27 716 €	30 384 €	-8,8%
Impôts et taxes	252 €	221 €	+14%
Charges de personnel	34 838 €	34 313 €	+1,5%
Report en fonds dédiés	7 500 €		
Dotations aux amortissements	504 €	866 €	-41,8%
Autres charges d'exploitation	3 890 €	4 €	
Charges exceptionnelles		8 088 €	

Les charges de fonctionnement font l'objet d'une étude approfondie dans le paragraphe ci-dessous.

Les impôts et taxes se limitent à la formation continue assise sur la masse salariale.

Les charges de personnel, l'un des postes le plus lourd de l'association qui représente 29,64% des ressources en 2020 (30,14% en 2019), ont diminué de 17,1% entre 2018 et 2019. La masse salariale a légèrement augmenté de 1,5%

Les amortissements ont été dotés de 504 €, ceux-ci passant ainsi à 12 644 € soit 93% des actifs

immobilisés.

Les autres charges d'exploitation sont des subventions notifiées 2016 perdues.

● **DÉTAIL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Charges externes (détail)	2020	2019	Evolution	
Fournitures consommables	590 €	551 €	+39 €	+7,1%
Locations, Charges locatives	1 132 €	3 440 €	-2 308 €	-67,1%
Entretien, Réparations	1 243 €		+1 243 €	
Primes d'assurance	644 €	599 €	+45 €	+7,5%
Intermédiaires et honoraires	5 166 €	5 958 €	-792 €	-13,3%
Informations et communications	7 049 €	12 220 €	-5 171 €	-42,3%
Déplacements, Réception	7 306 €	4 525 €	+2 781 €	+61,5%
Frais postaux, Télécom.	2 659 €	1 321 €	+1 338 €	+101,3%
Frais bancaires	1 777 €	1 769 €	+8 €	+0,5%
Autres services extérieurs	150 €		+150 €	
TOTAL	27 716 €	30 384 €	-2 668 €	-8,8%

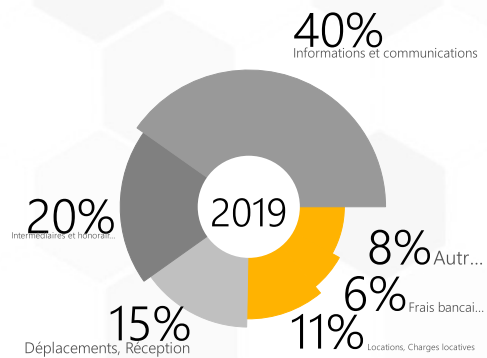
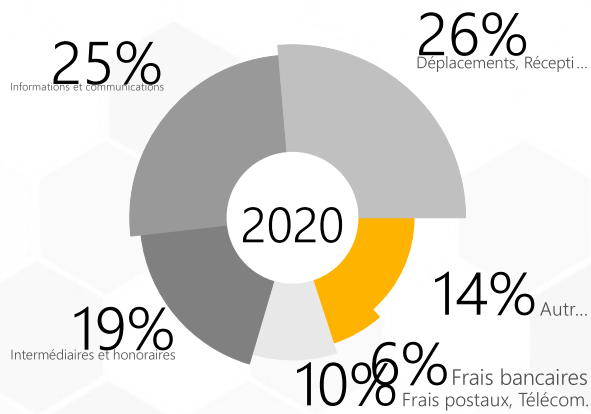
Les éléments les plus significatifs sont les suivants :

- Les locations ont diminué, plus qu'un box de stockage et pas de location de salle du fait de la crise sanitaire;

- La rubrique "informations et communications regroupent les catalogues et imprimés ainsi que les dons. Il y a eu sur 2020 une diminution de catalogues et imprimés (2 041 € en 2020 contre 11 312 € en 2019) et il y a eu un don accordé à CF2B pour 5 008 €.

- Les frais de déplacement sont passés de 3 269 € en 2019 contre 6 575 € en 2020, dont 3 000 € non encore reçus.

Charges de fonctionnement



● SOCIAL


Synthèse des charges de personnel	2020	2019	Evolution
Salaires bruts	31 019 €	30 286 €	+2,4%
Charges sociales	3 435 €	3 739 €	-8,1%
Taux de charges sociales	11,07%	12,35%	-1,30
Autres charges de personnel	384 €	288 €	+33,3%

Les charges de personnel, l'un des postes le plus lourd de l'association qui représente 29,64% des ressources en 2020 (30,14% en 2019), ont légèrement augmenté de 1,5% entre 2019 et 2020.

Synthèse des effectifs du personnel	2020	2019	Evolution
Effectif moyen	3	3	
Effectif (Arrivée)	+2		
Effectif (Départ)	-1	-1	
Nombre d'heures payées	2 911	2 617	+11,2%

● **SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION**

Les S.I.G. permettent une analyse financière plus fine, de comprendre comment sont utilisés les produits et les charges.

SIG	2020	2019	Evolution	
Produits d'exploitation	140 103 €	194 596 €	-54 493 €	-28% 
Charges de fonctionnement	27 716 €	30 384 €	-2 668 €	-8,8%
Impôts et taxes	252 €	221 €	+31 €	+14%
Charges de personnel	34 838 €	34 313 €	+525 €	+1,5%
Dotations aux amortissements	504 €	866 €	-362 €	-41,8%
Dotations aux provisions	22 737 €		+22 737 €	
Résultat d'exploitation	6 316 €	65 117 €	-58 801 €	-90,3%
Résultat financier	59 €		+59 €	
Résultat courant	6 375 €	65 117 €	-58 742 €	-90,2%
Résultat exceptionnel	773 €	-6 311 €	+7 084 €	
Résultat de l'exercice	7 148 €	58 806 €	-51 658 €	-87,8%
Capacité d'autofinancement	37 889 €	55 672 €	-17 783 €	-31,9%

Le résultat d'exploitation mesure la performance courante et normale au niveau de l'activité, avant le résultat financier. Il se monte à 6 316 € pour 2020 soit 3,54% des produits de fonctionnement contre 31,04% sur 2019. Le résultat exceptionnel est la différence entre les produits et charges exceptionnelles, en l'occurrence issus des exercices antérieurs.

● **FLUX DE TRÉSORERIE**

Du résultat à votre trésorerie	Valeur
Résultat de l'année 2020	7 148 €
Charges sans décaissement de trésorerie	+30 741 €
Capacité à générer de la trésorerie (CAF)	37 889 €
<i>Financements externes (ce qui est entré)</i>	
<i>Besoins financiers (ce qui est sorti)</i>	
Remboursements d'emprunts (Capital)	-2 500 €
<i>Variations liées à l'exploitation</i>	
Stocks	-346 €
Créances usagers	+22 391 €
Dettes fournisseurs	-693 €
Autres créances	+31 251 €
Autres dettes	-9 550 €
Solde de trésorerie au 31/12/2019	34 766 €
TOTAL des mouvements de trésorerie	+78 442 €
Solde de trésorerie au 31/12/2020	113 208 €

La **trésorerie** est l'ensemble des disponibilités à vue à la clôture de l'exercice. Elle a augmenté considérablement par rapport à l'exercice précédent. Elle se monte au 31 décembre 2020 à **113 208 €** pour 34 766 € en 2019. Il est primordial pour l'association de disposer d'une liquidité suffisante, ce qu'elle a.

L'amélioration de la trésorerie est essentiellement due à une bonne gestion au niveau des encaissements beaucoup plus rapides (Cf ratio d'exploitation ci-après au niveau des clients et de décaissements moins rapides

La situation financière de l'association est saine, se trouvant en mesure de financer des dépenses nouvelles sans avoir forcément recours à du financement externe comme découvert ou un emprunt bancaire.

● EVOLUTION STRUCTURELLE

L'association doit voir sa trésorerie rapprochée des dettes à court terme pour évaluer la sécurité des paiements. La trésorerie nette est étroitement liée aux notions de Fonds de roulement et de Besoin en Fonds de Roulement.

Evolution structurelle	2020	2019	Evolution
Fonds de roulement	156 821 €	121 432 €	+29,1%
Excédent / Besoin en F.R.	43 613 €	86 666 €	-49,7%
Trésorerie	113 208 €	34 766 €	+225,6%

Le fonds de roulement montre la capacité à couvrir de nombreuses dépenses en autonomie, sans recours au prêt bancaire. Celui-ci s'est amélioré en 2020 par rapport à 2019 et reste à un niveau important. Le besoin en fonds de roulement correspond lui aux disponibilités nécessaire à l'association pour pouvoir fonctionner en attendant de percevoir les échéances des créanciers. L'association est en très bonne santé financière et dispose de suffisamment de disponibilité pour être capable d'honorer ses dettes à court terme.

● RATIOS D'EXPLOITATION

Ils permettent de mesurer l'évolution de l'activité de l'association.

Ratios d'exploitation	2020	2019	Evolution
BFR en nombre de jours de CA	112 jours	160 jours	-30%
Rotation des stocks	31 jours	25 jours	+24%
Crédits clients	121 jours	160 jours	-24,4%
Crédits fournisseurs	11 jours	12 jours	-8,3%

Le ratio de règlements clients a diminué considérablement passant en moyenne de 160 à 121 jours, ce qui représente tout de même près de 3 mois. Le ratio de règlements des dettes fournisseurs est quant à lui toujours très rapide, ressort en moyenne à 10 jours.

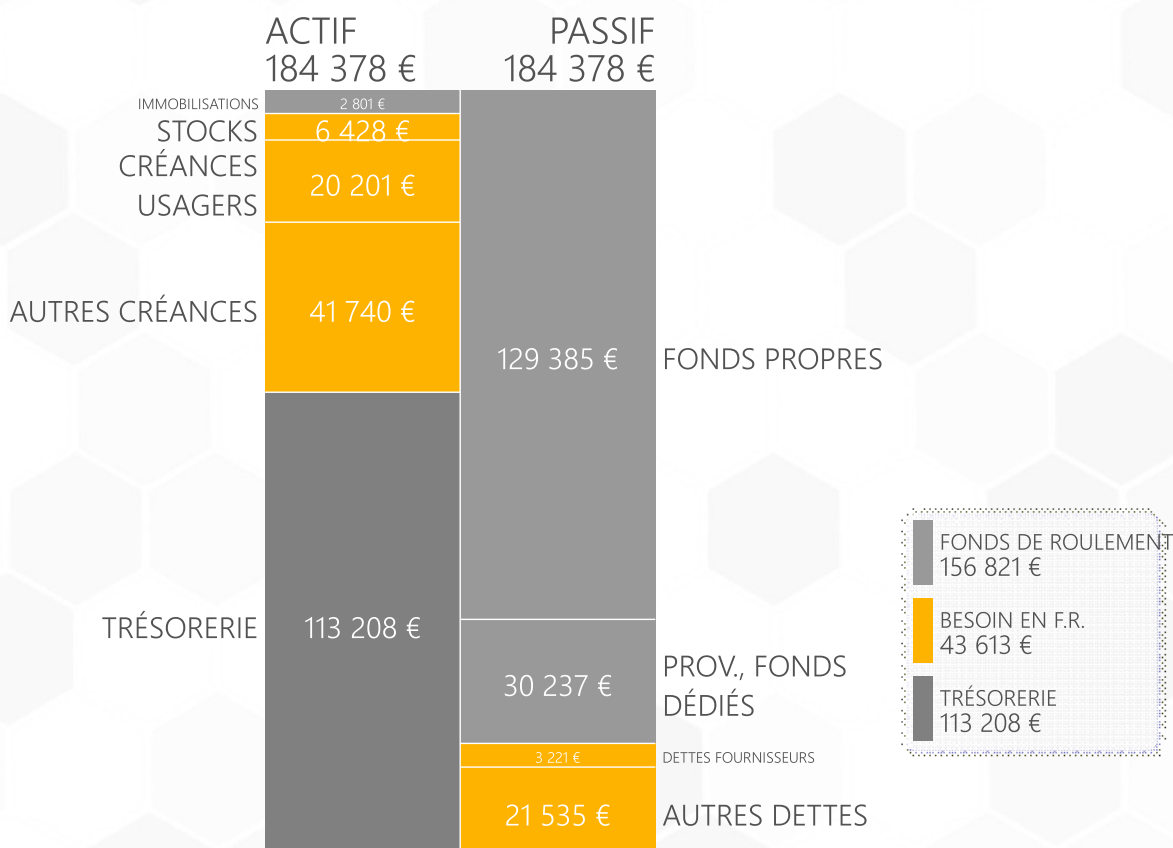
● BILAN

Le bilan fournit la situation patrimoniale de l'association à la clôture de l'exercice.

On y retrouve :

- **L'ACTIF** dans la partie gauche du schéma ci-dessous correspond à tout ce que possède l'association (immobilisations, trésorerie, créances clients et financeurs...);
- **Le PASSIF** dans la partie de droite, qui correspond à toutes les ressources à disposition de l'association appartenant aux tiers (fonds propres, dettes fournisseurs, fiscales et sociales). Tôt ou tard, ces ressources doivent être restituées.

Bilan au 31/12/2020



Les informations figurant à l'actif du bilan

Le poste « Immobilisations » contient l'ensemble des matériels et mobiliers acquis depuis le début toujours utilisés par l'association en valeur nette comptable (valeur d'acquisition diminuée des amortissements) ainsi que des participations financières dont 1 000 € de parts sociales CNPC prises en 2019.

Le poste « Créances usagers » représente les soldes normaux des clients restant dus à la clôture de l'exercice qui seront réglés courant 2021. Le montant est de 20 201 € de clients restants dus..

Le poste « autres créances » représente essentiellement les sommes restant dues sur les subventions des financeurs.

On a essentiellement :

- 3 750 € de subvention Région Grand Est ;
- 15 291 € d'une subvention 2017 (Erasmus Jump);
- 9 326 € de la convention DREAL PACA;
- 11 369 € de partenariat UPSTRAW.

La trésorerie a déjà été analysée dans un paragraphe ultérieur.

Les informations figurant au passif du bilan

Les fonds propres autrement appelés ressources propres regroupent toutes les ressources internes de l'association, toute l'épargne accumulée au travers des excédents antérieurs ainsi que les fonds associatifs. Ils sont en nette amélioration du fait de trois années consécutives excédentaires (129 385 €)

Le poste « Dettes Fournisseurs » recouvrent les dettes normales courantes des fournisseurs restant dus à la clôture 2020 et réglées courant du 1er trimestre 2021 pour 4 521 €.

Le poste « Autres dettes » d'un montant de 21 535 € recouvrent :

- Les dettes fiscales et sociales courantes de fin d'année 2020 et qui sont réglées au cours de janvier 2021 pour le social pour un montant de 8 251 €;
- Les notes de frais restant dues pour 3 218 €;
- Des charges à payer pour tels que le 4ème trimestre du commissaire aux comptes pour 662 € TTC et 2 années d'honoraires d'arrêtés des compte de l'expert-comptable 2019 et 2020 pour 2 310 € TTC.
- Les produits constatés d'avance d'un montant de 7 095 € proviennent de cotisations 2021 appelées en fin d'exercice 2020.

HERVÉ HUGEL

129, BOULEVARD FRANÇOISE DUPARC

13004 MARSEILLE

04.91.18.51.30

04.91.34.70.20

CABINETHUGEL.HH@WANADOO.FR

Association RFCP LES COMPAILLONS

Présentation de vos principaux indicateurs financiers

Association RFCP LES COMPAILLONS

26 RUE ROMAIN ROLLAND

31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

- **Votre activité 2020**

Cette présentation est destinée à vous communiquer les éléments essentiels de votre activité de cette année 2020.

Sur la base de ces constats, l'objectif est de se projeter et d'envisager au mieux l'année à venir.

- Ressources associatives
- Activité
- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel
- Résultat d'exploitation
- Résultat de l'exercice
- Ratios d'activité (%)
- Compte de résultat
- Soldes intermédiaires de gestion

- **Du résultat à votre trésorerie**

Cette présentation est destinée à vous communiquer les éléments essentiels de votre activité de cette année 2020.

Sur la base de ces constats, l'objectif est de se projeter et d'envisager au mieux l'année à venir.

- Solde de trésorerie

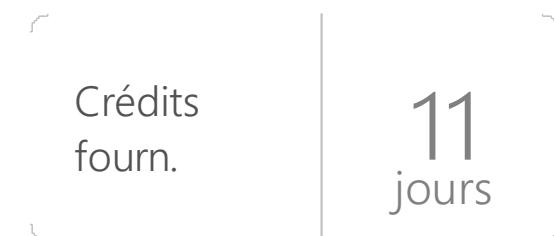
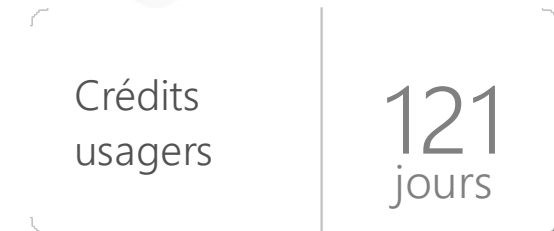
- **Votre bilan au 31/12/2020**

Cette présentation est destinée à vous communiquer les éléments essentiels de votre activité de cette année 2020.

Sur la base de ces constats, l'objectif est de se projeter et d'envisager au mieux l'année à venir.




- Bilan N
- Bilan N-1
- Ratios d'exploitation

- **Votre association en quelques chiffres**

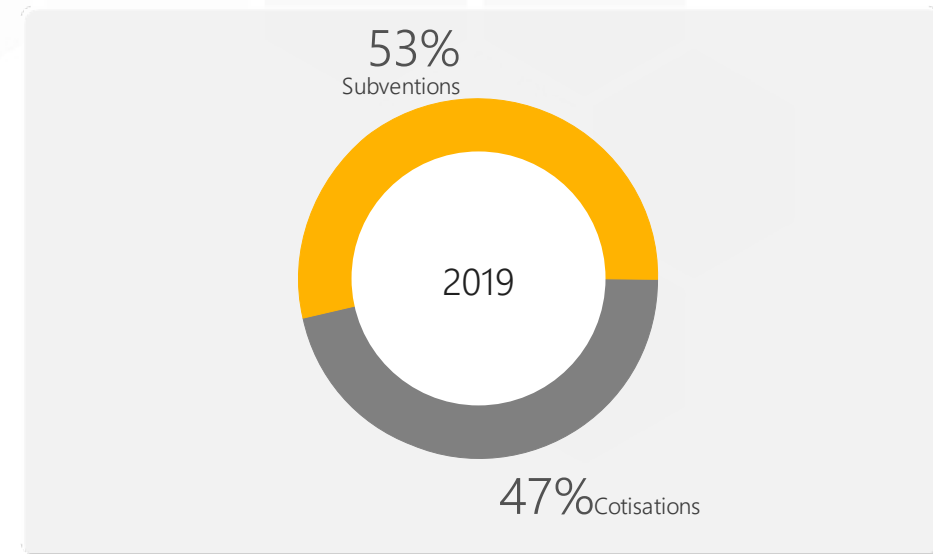
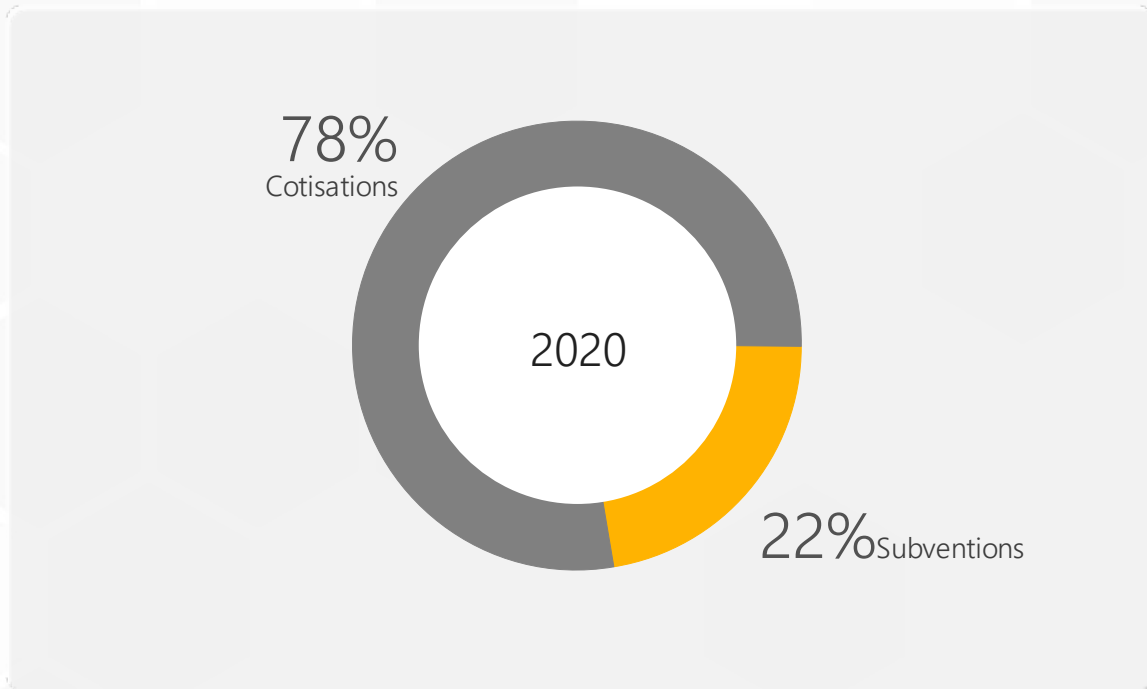


Analyse de votre activité

- Ressources associatives

	2020	2019	Évolution
Subventions obtenues	17 983 €	52 664 €	-65,9% 
Cotisations des adhérents	62 054 €	45 997 €	+34,9% 
Total des ressources	80 037 €	98 661 €	-18,9% 

- **Ressources associatives**



- **Activité de négoce**

	2020	2019	Évolution
Ventes de marchandises	34 971 €	40 661 €	-14% ↓
Achats consommés	25 329 €	16 823 €	+50,6% ↑
Marge sur négoce	9 642 €	23 838 €	-59,6% ↓
Taux de marge sur négoce	27,57%	58,63%	-31,1 ↓

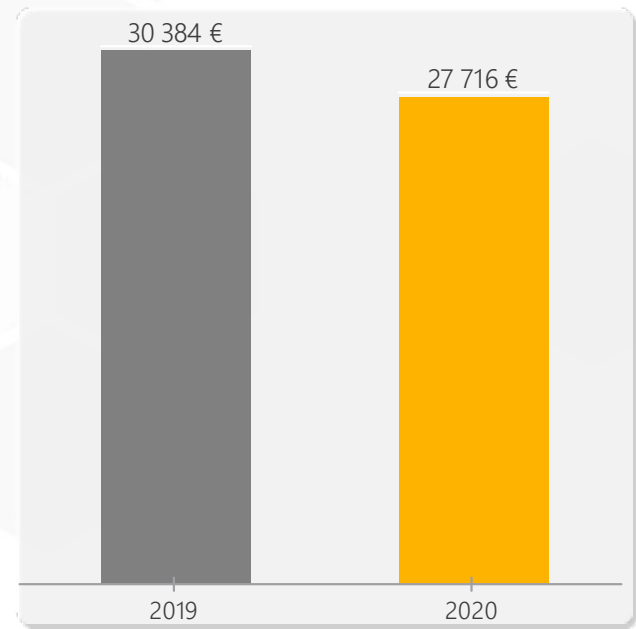
• **Activité globale**

	2020	2019	Évolution
Ressources associatives	80 037 €	98 661 €	-18,9% ↓
Ventes de marchandises	34 971 €	40 661 €	-14% ↓
Prestations vendues	25 095 €	55 274 €	-54,6% ↓
Activité globale	140 103 €	194 596 €	-28% ↓
Contributions volontaires	69 081 €	37 191 €	+85,7% ↑
Emplois contributions volontaires	69 081 €	37 191 €	0%

- Charges de fonctionnement

2020	27 716 €
2019	30 384 €

% Produits	
2020	19,78%
2019	15,61%



 -8,8%

-2 668 €

Produits d'exploitation : -28%

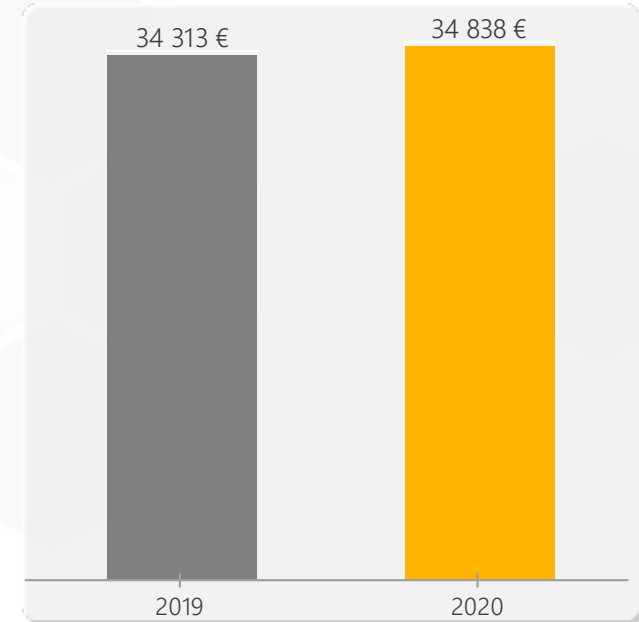
• Charges externes (Détail)

	2020	2019	Évolution	
Fournitures consommables	590 €	551 €	+39 €	+7,1%
Locations, Charges locatives	1 132 €	3 440 €	-2 308 €	-67,1%
Entretien, Réparations	1 243 €	0 €	+1 243 €	
Primes d'assurance	644 €	599 €	+45 €	+7,5%
Intermédiaires et honoraires	5 166 €	5 958 €	-792 €	-13,3%
Informations et communications	7 049 €	12 220 €	-5 171 €	-42,3%
Déplacements, Réception	7 306 €	4 525 €	+2 781 €	+61,5%
Frais postaux, Télécom.	2 659 €	1 321 €	+1 338 €	+101,3%
Frais bancaires	1 777 €	1 769 €	+8 €	+0,5%
Autres services extérieurs	150 €	0 €	+150 €	
TOTAL	27 716 €	30 384 €	-2 668 €	-8,8%

- Charges de personnel

2020	34 838 €
2019	34 313 €

% Produits
24,87%
17,63%



 +1,5%

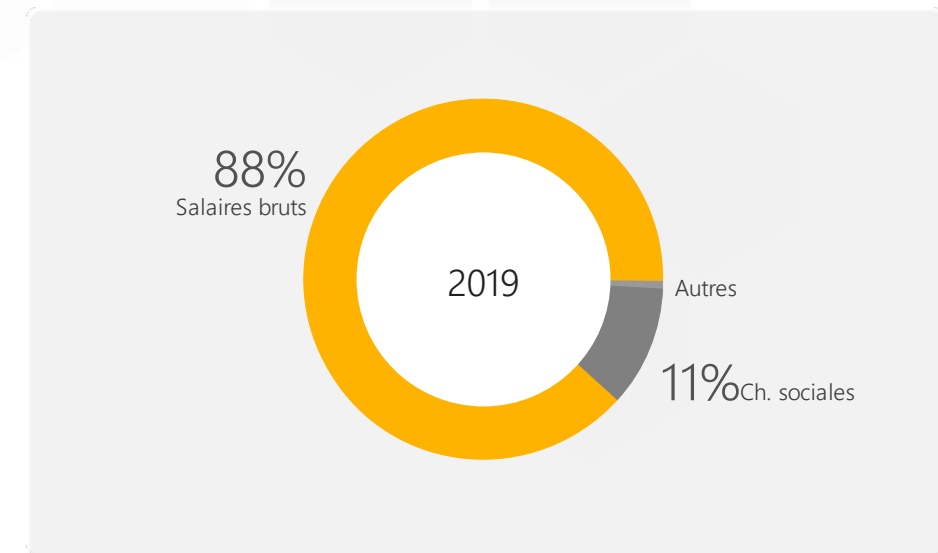
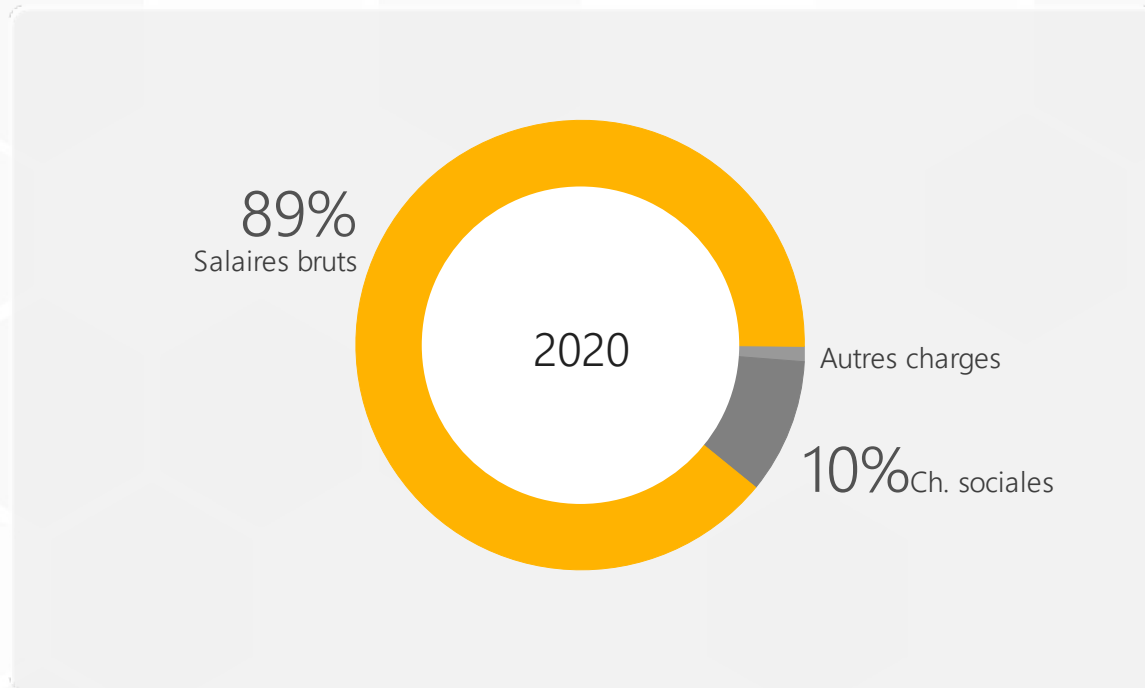
+525 €

Produits d'exploitation : -28%

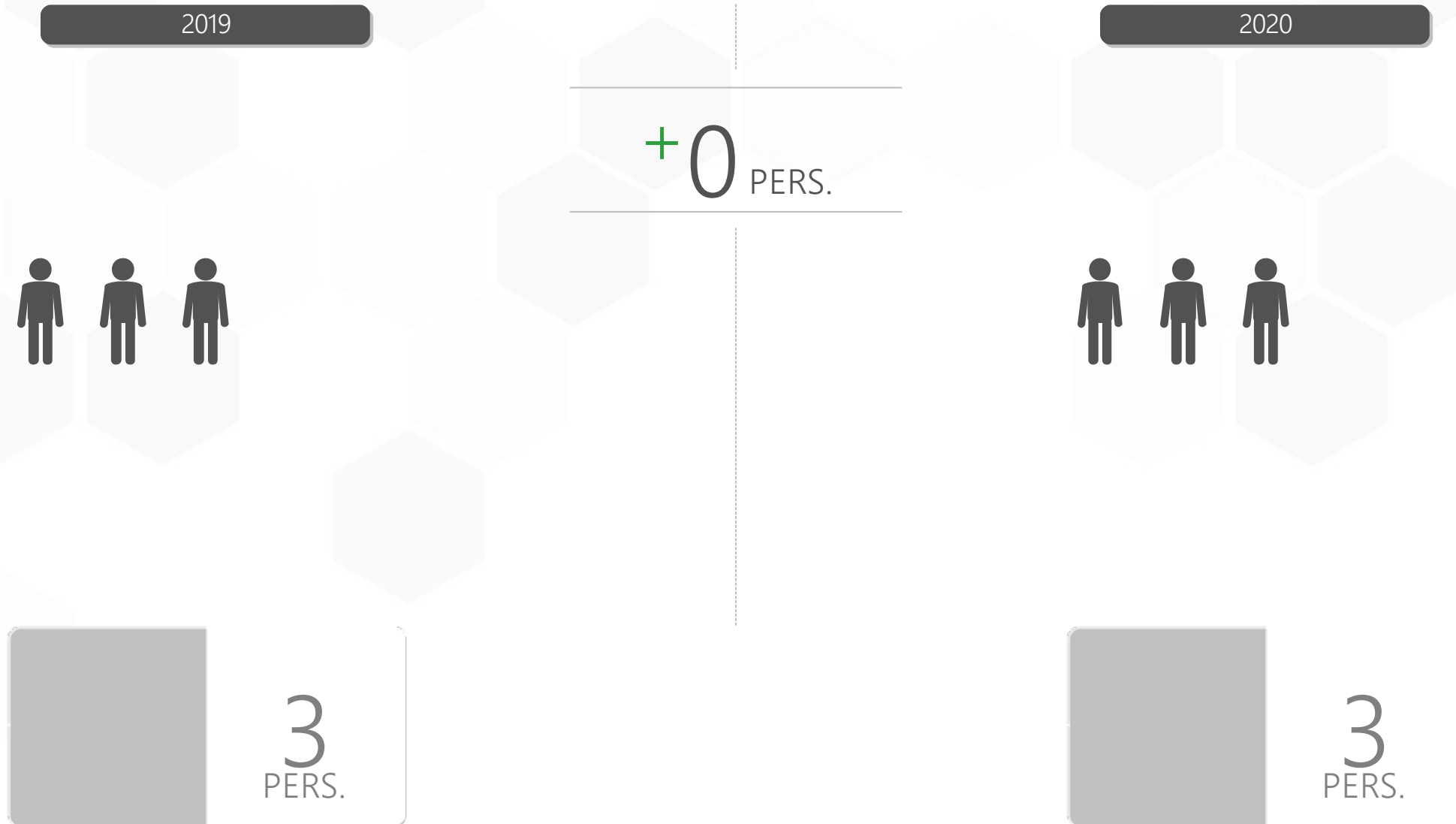
- Synthèse des charges de personnel

	2020	2019	Évolution
Salaires bruts	31 019 €	30 286 €	+2,4%
Charges sociales	3 435 €	3 739 €	-8,1%
Taux de charges sociales	11,07%	12,35%	-1,3
Autres charges du personnel	384 €	288 €	+33,3%

- Charges de personnel



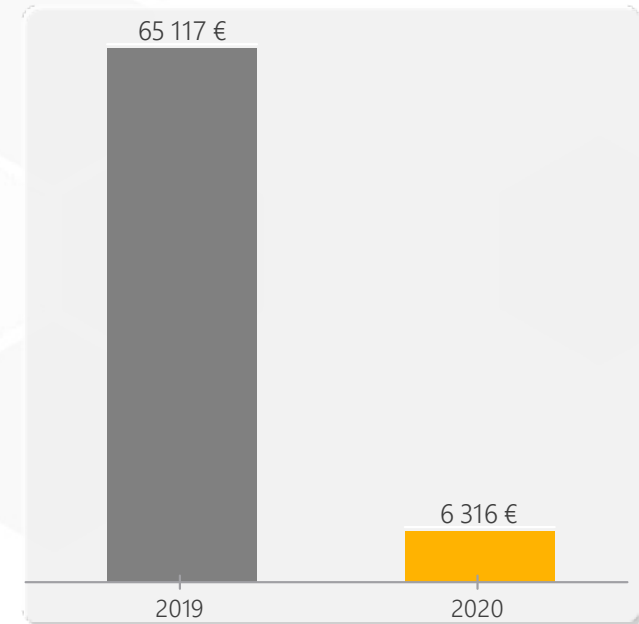
- Évolution de l'effectif



- **Résultat d'exploitation**

2020	6 316 €
2019	65 117 €

% Produits
4,51%
33,46%



-90,3%

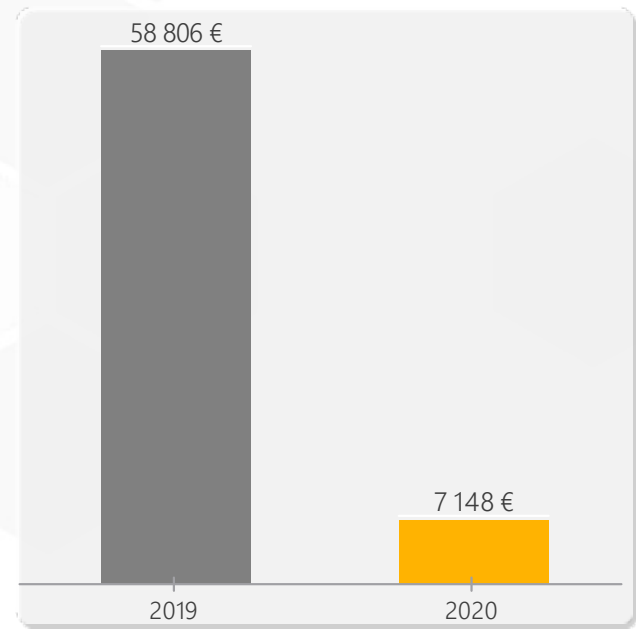
-58 801 €

Produits d'exploitation : -28%

- Résultat de l'exercice

2020	7 148 €
2019	58 806 €

% Produits
5,1%
30,22%



 -87,8%

-51 658 €

Produits d'exploitation : -28%

- Soldes intermédiaires de gestion

	2020	2019	Évolution	
Produits d'exploitation	140 103 €	194 596 €	-54 493 €	-28%
Chiffre d'affaires	60 066 €	95 935 €	-35 869 €	-37,4%
Ventes + Production réelle	60 066 €	95 935 €	-35 869 €	-37,4%
Achats consommés	74 684 €	85 281 €	-10 597 €	-12,4%
Marge globale	-14 618 €	10 654 €	-25 272 €	-237%
Charges de fonctionnement	27 716 €	30 384 €	-2 668 €	-8,8%
Impôts et taxes	252 €	221 €	+31 €	+14%
Charges de personnel	34 838 €	34 313 €	+525 €	+1,5%
Transfert de charges	836 €	2 390 €	-1 554 €	-65%
Reprises sur provisions	0 €	4 000 €	-4 000 €	-100%
Dotations aux amortissements	504 €	866 €	-362 €	-41,8%
Dotations aux provisions	22 737 €	0 €	+22 737 €	100%
Autres charges d'exploitation	3 890 €	4 €	+3 886 €	97,15%
Résultat d'exploitation	6 316 €	65 117 €	-58 801 €	-90,3%
Résultat financier	59 €	0 €	+59 €	100%
Résultat courant	6 375 €	65 117 €	-58 742 €	-90,2%
Résultat exceptionnel	773 €	-6 311 €	+7 084 €	112,25%
Résultat de l'exercice	7 148 €	58 806 €	-51 658 €	-87,8%
Capacité d'autofinancement	37 889 €	55 672 €	-17 783 €	-31,9%

- Compte de résultat

	2020	2019	Évolution
Ressources associatives	80 037 €	98 661 €	-18,9% ▼
Chiffre d'affaires	60 066 €	95 935 €	-37,4% ▼
Transferts de charges	836 €	2 390 €	-65%
Reprises sur provisions	0 €	4 000 €	
Autres produits d'exploitation	37 499 €	15 200 €	+146,7%
Total des produits d'exploitation	178 438 €	216 186 €	-17,5%
Achats consommés	74 684 €	85 281 €	-12,4% ▼
Autres achats et charges externes	27 716 €	30 384 €	-8,8%
Aides financières	0 €	0 €	
Impôts et taxes	252 €	221 €	+14%
Charges de personnel	34 838 €	34 313 €	+1,5%
Report en fonds dédiés	7 500 €	0 €	
Dotations aux amortissements	504 €	866 €	-41,8%
Dotations aux provisions	22 737 €	0 €	
Autres charges d'exploitation	3 890 €	4 €	
Total des charges d'exploitation	172 122 €	151 069 €	+13,9%
Résultat d'exploitation	6 316 €	65 117 €	-90,3%
Résultat financier	59 €	0 €	
Résultat courant	6 375 €	65 117 €	-90,2%
Résultat exceptionnel	773 €	-6 311 €	
Résultat de l'exercice	7 148 €	58 806 €	-87,8%

• Ratios d'activité (%)

	2020		2019	
Produits d'exploitation	140 103 €	100%	194 596 €	100%
Marge globale	-14 618 €	-10,43%	10 654 €	5,47%
Charges de fonctionnement	27 716 €	19,78%	30 384 €	15,61%
Impôts et taxes	252 €	0,18%	221 €	0,11%
Charges de personnel	34 838 €	24,87%	34 313 €	17,63%
Dotations aux amortissements	504 €	0,36%	866 €	0,45%
Dotations aux provisions	22 737 €	16,23%	0 €	0%
Report en fonds dédiés	7 500 €	5,35%	0 €	0%
Résultat d'exploitation	6 316 €	4,51%	65 117 €	33,46%
Résultat financier	59 €	0,04%	0 €	0%
Résultat courant	6 375 €	4,55%	65 117 €	33,46%
Résultat exceptionnel	773 €	0,55%	-6 311 €	-3,24%
Résultat de l'exercice	7 148 €	5,1%	58 806 €	30,22%

- **Solde de trésorerie**

Solde de trésorerie au 31/12/2019

34 766 €

+ Mouvements de trésorerie 2020

+78 442 €

Solde de Trésorerie au 31/12/2020

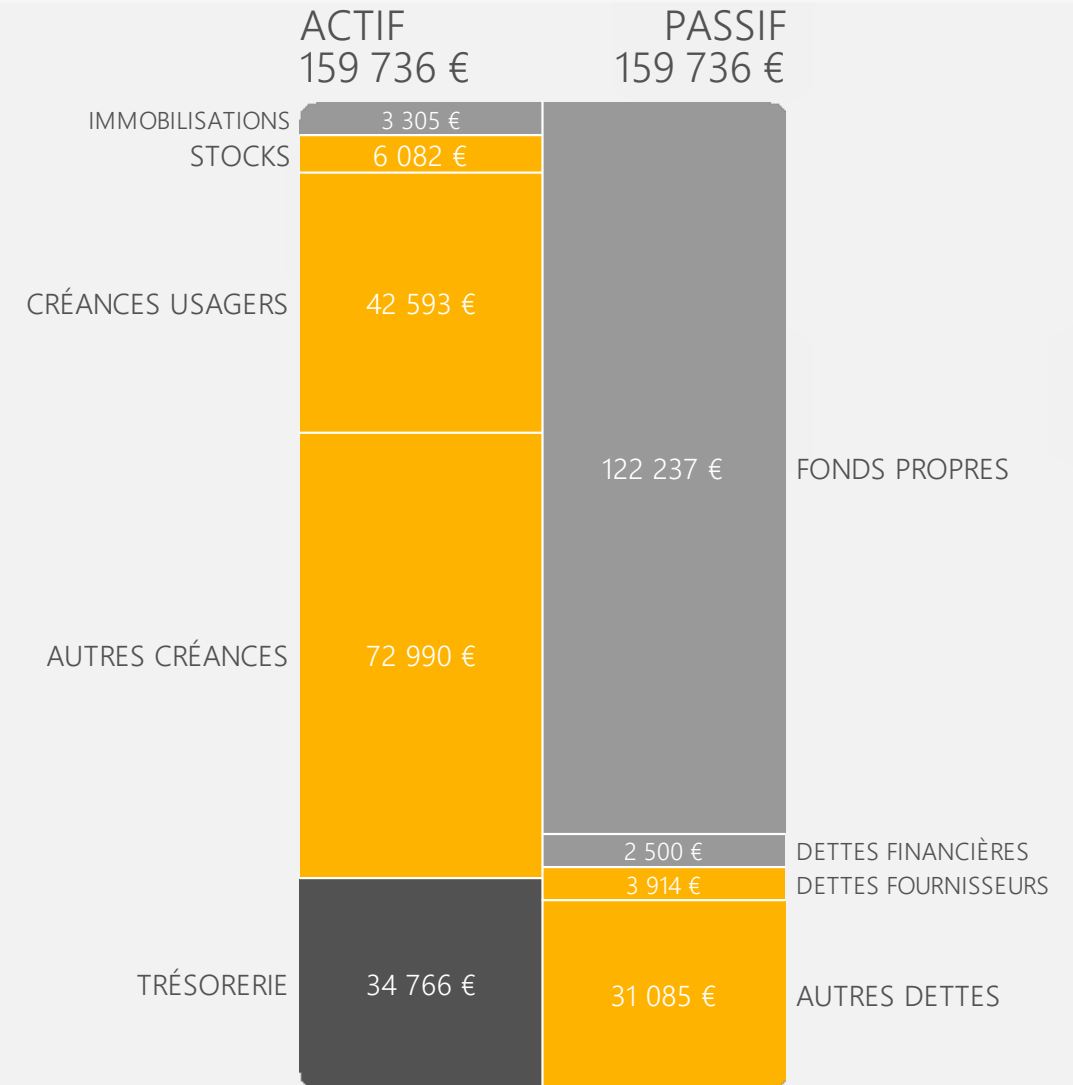
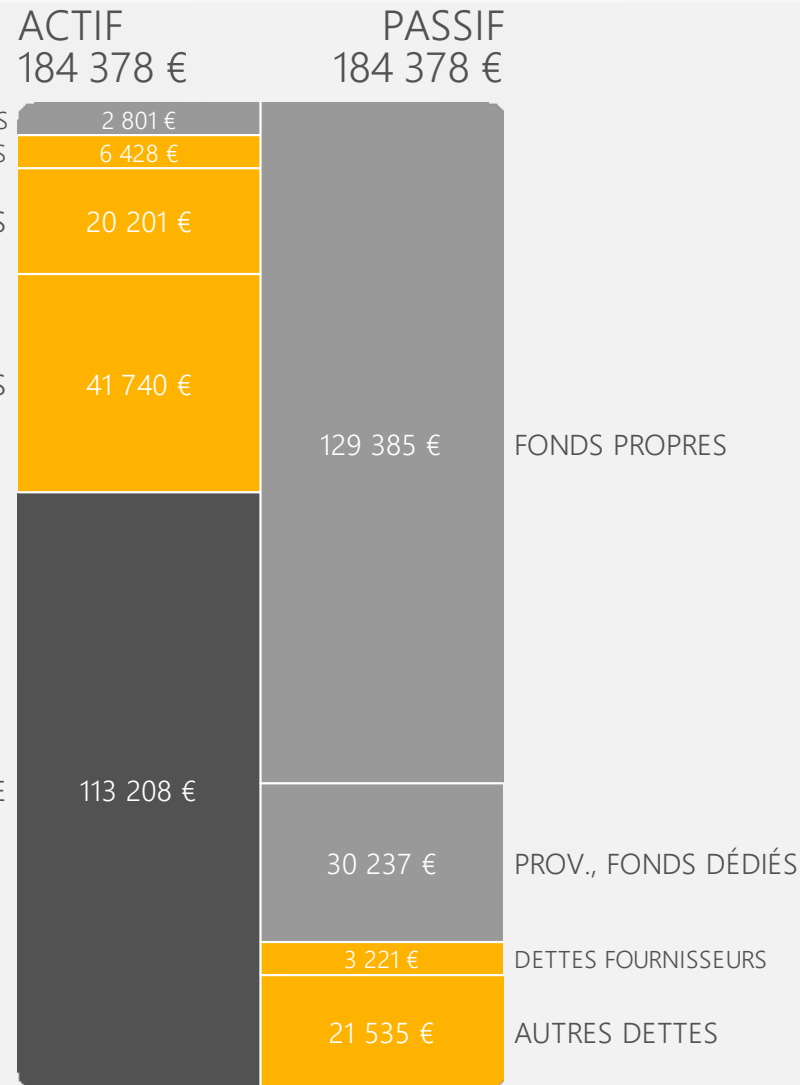
113 208 €

Votre Bilan

au 31/12/2020

• Bilan au 31/12/2020

• Bilan au 31/12/2019



FONDS DE ROULEMENT 156 821 €
 BESOIN EN F.R. 43 613 €
 TRÉSorerIE 113 208 €

FONDS DE ROULEMENT 121 432 €
 BESOIN EN F.R. 86 666 €
 TRÉSorerIE 34 766 €

- Ratios d'exploitation

	2020	2019	Évolution
BFR en nombre de jours de CA	112 jours	160 jours	-30%
Rotations de stocks	31 jours	25 jours	+24%
Crédits clients	121 jours	160 jours	-24,4%
Crédits fournisseurs	11 jours	12 jours	-8,3%



Hervé HUGEL

RESEAU FRANCAIS DE LA CONSTRUCTION EN PAILLE

*69 b Rue des Déportés et
Internés de la Résistance
45200 MONTARGIS*

*Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020*

Activité principale de l'association :

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à MARSEILLE
Le 29/11/2021

Hervé HUGEL
Expert Comptable

H2 CONSULTANTS
129 BD FRANCOISE DUPARC

13004 MARSEILLE
04.91.18.51.30

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

- *Rapport de présentation*
- *Bilan actif-passif Transition*
- *Compte de résultat Transition*
- *Evaluation des contributions volontaires*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe*

H2 CONSULTANTS
129 BD FRANCOISE DUPARC

13004 MARSEILLE
04.91.18.51.30

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

RESEAU FRANCAIS DE LA CONSTRUCTION EN PAILLE
69 b Rue des Déportés et
Internés de la Résistance
45200 MONTARGIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	185 727 Eur os
- Produits d'exploitation,	178 438 Eur os
- Résultat net comptable,	7 148 Eur os

Fait à MARSEILLE
Le 29/09/2021

Hervé HUGEL
Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques...	3 280	3 000	280	280
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage	10 299	9 644	654	1 158
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations				1 300	
Participations et Créances rattachées	1 300		1 300		
Autres titres immobilisés	107		107	107	
Prêts					
Autres immobilisations financières	460		460	460	
Total I	15 445	12 644	2 801	3 305	
Comptes de liaison					
Total II					
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	6 428		6 428	
	Matières premières, approvisionnements				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				6 082
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	20 250		20 250	42 593
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	43 027		43 027	72 738
	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	113 208		113 208	34 766	
Charges constatées d'avance (3)	12		12	253	
Total III	182 926		182 926	156 432	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Frais d'émission des emprunts (VI)				
	Primes de remboursement des emprunts (VII)				
	Ecart de conversion actif (VIII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII+VIII)	198 371	12 644	185 727	159 737	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202012	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		12 840
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires	12 840	
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	30 000	
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	79 397	50 591	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	7 148	58 806	
Situation nette (sous total)	129 385		
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Droits du concédant			
Total I	129 385	122 237	
	Comptes de liaison	Total II	
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	22 737	
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources	7 500	
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total III	30 237		
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		2 500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 521	3 914
	Dettes fiscales et sociales	8 251	5 934
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 238	7 208
Instruments de trésorerie			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	7 095	17 943
	Total IV	26 105	37 500
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	185 727	159 737

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

19 010

19 557

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	62 054		45 997	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	34 971			
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	25 095			
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	17 983			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de marchandises			40 661	
Production vendue de Biens et Services			55 274	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			52 664	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	836		6 390	
Utilisations des fonds dédiés				
Collectes				
Autres produits	37 499		15 200	
Total I	178 438		216 186	
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	25 675		19 533	
Variation de stock (marchandises)	346		2 709	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			98	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	77 071		98 744	
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	252		221	
Salaires et traitements	31 019		30 286	
Charges sociales	3 819		4 027	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	504			
Dotations aux provisions	22 737			
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			866	
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Reports en fonds dédiés	7 500			
Autres charges (2)	3 890		4	
Total II	172 122		151 069	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	6 316		65 117	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés		59		
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		59		
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)		59		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		6 375	65 117	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		773	1 777	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		773	1 777	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			8 088	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII			8 088	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		773	6 311-	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)		179 269	217 963	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		172 122	159 157	
Solde intermédiaire			58 806	
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. Excédents ou Déficits		7 148	58 806	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	69 081		37 191		31 890	85.75
Prestations en nature						
Bénévolat						
TOTAL	69 081		37 191		31 890	85.75
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	69 081		37 191		31 890	85.75
TOTAL	69 081		37 191		31 890	85.75

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL	280	280		
20500000 LOGICIELS BREVETS	3 280	3 280		
28050000 AMORT. LOGICIELS BREVETS	3 000-	3 000-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	654	1 158	504-	43. 51-
21540000 ITMOI	7 141	7 141		
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	3 158	3 158		
28154000 AMORT. ITMOI	6 486-	5 982-	504-	8. 42-
28183000 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	3 158-	3 158-		
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	1 300	1 300		
26600000 AUTRES PARTICIPATIONS	1 300	1 300		
AUTRES TITRES IMMOBILISES	107	107		
27100000 TITRES IMMOBILISES	107	107		
AUTRES	460	460		
27500000 DEPOT GARANTIE	460	460		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 801	3 305	504-	15. 25-
STOCKS ET EN COURS	6 428	6 082	346	5. 69
37000000 STOCK DE MARCHANDISES	6 428	6 082	346	5. 69
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	20 250	42 593	22 343-	52. 46-
41100000 CLIENTS	20 250	42 593	22 343-	52. 46-
AUTRES	43 027	72 738	29 711-	40. 85-
40100000 FOURNISSEURS	1 300		1 300	
44030000 SUBVENTION - REGION	3 750		3 750	
44100000 SUBVENTIONS A RECEVOIR 2015-16		3 889	3 889-	100. 00-
44110000 SUBVENTIONS A RECEVOIR 2017	15 291	21 793	6 502-	29. 84-
44111000 SUBVENTIONS A RECEVOIR 2019	9 326	9 326		
44810000 PARTENARIAT CNCP-RFCP UPSTRAW	11 369	35 739	24 370-	68. 19-
46700001 CNCP	1 781	1 781		
46700002 AS TERRE	209	209		
DISPONIBILITES	113 208	34 766	78 442	225. 63
51200000 CREDIT COOPERATIF	12 549	34 264	21 715-	63. 38-
51210000 LIVRET	100 147	89	100 059	NS
53000000 CAISSE	406	406		
53100000 FONDS DE CAISSE	106	8	98	NS
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12	253	241-	95. 24-
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12	253	241-	95. 24-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	182 926	156 432	26 494	16. 94
TOTAL GENERAL	185 727	159 737	25 990	16. 27

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	12 840	12 840		
10200000 FONDS ASSOCIATIFS	12 840	12 840		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	30 000		30 000	
10680000 RESERVES ASSOCIATIVES	30 000		30 000	
REPORT A NOUVEAU	79 397	50 591	28 806	56.94
11000000 REPORT A NOUVEAU	77 070	50 591	26 479	52.34
11500000 EXCED INSTANCE AFFEC	2 327		2 327	
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	7 148	58 806	51 659	87.85
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	129 385	122 237	7 148	5.85
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	129 385	122 237	7 148	5.85
FONDS DEDIES	7 500		7 500	
19400000 FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS	7 500		7 500	
TOTAL FONDS DEDIES	7 500		7 500	
PROVISIONS POUR RISQUES	22 737		22 737	
15180100 Autres provisions pour risques	22 737		22 737	
TOTAL PROVISIONS	30 237		30 237	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		2 500	2 500	100.00
16410000 PRETS SOLIDAIRES		2 500	2 500	100.00
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 521	3 914	607	15.51
40100000 FOURNISSEURS	2 841	3 914	1 073	27.41
40810000 FOURNISSEURS - FNP	1 680		1 680	
DETTE FISCALES ET SOCIALES	8 251	5 934	2 316	39.03
42800000 NOTE DE FRAIS	3 402		3 402	
42820000 CONGES PAYES	2 694	3 892	1 198	30.78
43100000 URSSAF	1 297	495	802	162.12
43720001 RETRAITE MALAKOFF	156	113	43	38.15
43750000 AGEFOS PME - FCP		221	221	100.00
43820000 CHGES SOCIALES SUR CP	449	751	302	40.20
43860000 CHARGES SOCIALES A PAYER	252		252	
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER		463	463	100.00
AUTRES DETTES	6 238	7 208	970	13.45
41100000 CLIENTS	49		49	
46700070 NDF - GABRIEL MARTINEZ	3 218	3 218		
46860000 CHARGES A PAYER	2 972	3 990	1 019	25.53
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7 095	17 943	10 848	60.46
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	7 095	17 943	10 848	60.46
TOTAL DETTES	26 105	37 500	11 394	30.38

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
COTISATIONS	62 054	45 997	16 057	34.91
75600000 COTISATIONS	62 054	45 997	16 057	34.91
VENTES DE BIENS	34 971	40 661	5 690-	13.99-
70710000 VENTES LIVRES	34 971	40 661	5 690-	13.99-
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	25 095	55 274	30 179-	54.60-
70601000 RENCONTRE NATIONALE	1 861	40	1 821	NS
70602000 PARTENARIAT CNCP - UPSTRAW		35 739	35 739-	100.00-
70620000 FORMATIONS	20 090	17 179	2 910	16.94
70824000 TRANSPORT	20		20	
70850000 FRAIS D'EXPEDITIONS	3 125	2 316	809	34.92
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	17 983	52 664	34 681-	65.85-
74010000 ERASMUS JUMP	10 483	15 732	5 249-	33.36-
74030000 REGION RHONE ALPES		13 616	13 616-	100.00-
74050000 DREAL PACA		23 316	23 316-	100.00-
74060000 SUBVENTION 4 FDES	7 500		7 500	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	836	6 390	5 554-	86.91-
78150000 REPRISE DAP RISQUE ET CHARGES		4 000	4 000-	100.00-
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	836	2 390	1 554-	65.01-
AUTRES PRODUITS	37 499	15 200	22 299	146.70
75800000 DONS	6 242	5 200	1 042	20.04
75813000 PARTICIPATION AUX ACTIONS	31 245	10 000	21 245	212.45
75890000 CHGS DIVERSES GESTION COURANTE	12		12	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	178 438	216 186	37 748-	17.46-
ACHATS DE MARCHANDISES	25 675	19 533	6 142	31.45
60700000 ACHATS MARCHANDISES	8 222	2 487	5 735	230.62
60710000 ACHATS REGLES PROFESSIONNELLES	17 453	17 046	407	2.39
VARIATION DE STOCK	346-	2 709-	2 363	87.23
60370000 VARIATION DE STOCK	346-	2 709-	2 363	87.23
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	77 071	98 842	21 770-	22.03-
60261000 EMBALLAGES		98	98-	100.00-
60400000 SOUS TRAITANCE		68 360	68 360-	100.00-
60420000 PRETSTATIONS ATELIERS	19 096		19 096	
60450000 PRESTATIONS FORMATIONS	30 259		30 259	
60630000 FOURN ENTRETEN ET PETIT EQUIP.	72	21	51	237.88
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIFS	518	530	12-	2.21-
61320000 LOYERS BUREAU TOULOUSE		1 406	1 406-	100.00-
61321000 LOYERS LOCAL - SALLE		1 168	1 168-	100.00-
61321200 LOYERS BOX N°281	643	494	149	30.15
61330000 HEBERGEMENT INFORMATIQUE	489	334	154	46.18
61350000 LOCATIONS MOBILIERES		38	38-	100.00-
61560000 MAINTENANCE	1 243		1 243	
61600000 ASSURANCE - MAIF	500	479	21	4.38
61612000 ASSURANCE - BOX N° 281	144	120	24	20.00
62220000 HONORAIRES CAC		3 402	3 402-	100.00-
62260000 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	2 520	2 556	36-	1.41-
62261000 HONORAIRES CAC	2 646		2 646	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62320000 ECHANTILLONS		908	908-	100.00-
62361000 CATALOGUES ET IMPRIMES	2 041	11 312	9 270-	81.95-
62380000 DONS	5 008		5 008	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 575	3 269	3 306	101.13
62560000 FRAIS MISSION	540		540	
62570000 FRAIS RECEPTION	191	1 255	1 064-	84.78-
62600000 FRAIS POSTAUX	2 373	1 131	1 242	109.82
62610000 TELEPHONES PORTABLES	47		47	
62653300 PRIXTEL	239	191	48	25.39
62700000 SERVICES BANCAIRES	999	984	15	1.51
62710000 FRAIS BANCAIRE SLIMPAY	778	785	7-	0.92-
62800000 COTISATIONS	150		150	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	252	221	32	14.42
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	55		55	
63130000 FORMATION PROFESSIONNELLE	197	221	23-	10.57-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	31 019	30 286	733	2.42
64100000 REMUNERATIONS	32 217		32 217	
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL		29 137	29 137-	100.00-
64120000 CONGES PAYES	1 198-	1 149	2 347-	204.24-
CHARGES SOCIALES	3 819	4 027	208-	5.17-
64500000 CHGES SOCIALES SUR CP	449	101	348	345.60
64510000 URSSAF	3 077	3 064	13	0.41
64520000 CHGES SOCIALES / CONGES PAYES	751-		751-	
64530000 RETRAITE MALAKOFF	660	574	86	14.97
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	384	288	96	33.33
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	504	866	362-	41.80-
68111000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	504	866	362-	41.80-
DOTATIONS AUX PROVISIONS	22 737		22 737	
68150100 DOT° AUX PROVISIONS POUR R&C	22 737		22 737	
REPORTS EN FONDS DEDIES	7 500		7 500	
68940000 PROVISION FONDS DEDIES	7 500		7 500	
AUTRES CHARGES	3 890	4	3 886	NS
65400000 PERTES S/CREANCES IR	3 889		3 889	
65800000 CHGS DIVERSES GESTION COURANTE	2	4	2-	57.50-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	172 122	151 069	21 053	13.94
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 316	65 117	58 801-	90.30-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	59		59	
76000000 PRODUITS FINANCIERS	59		59	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	59		59	
RESULTAT FINANCIER	59		59	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 375	65 117	58 742-	90. 21-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	773	1 777	1 004-	56. 52-
77200000 PRODUITS EXERCICES ANTERIEURS	773	1 777	1 004-	56. 52-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	773	1 777	1 004-	56. 52-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		8 088	8 088-	100. 00-
67120000 PENALITES MAJORATIONS		5 408	5 408-	100. 00-
67200000 CHARGES EXERCICES ANTERIEURS		2 680	2 680-	100. 00-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		8 088	8 088-	100. 00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	773	6 311-	7 084	112. 24
TOTAL DES PRODUITS	179 269	217 963	38 694-	17. 75-
TOTAL DES CHARGES	172 122	159 157	12 965	8. 15
EXCEDENT OU DEFICIT	7 148	58 806	51 659-	87. 85-

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds dédiés	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Variation détaillée des stocks et en-cours	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Valorisation des contributions volontaires	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 185 727.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 178 438.30 Euros et dégageant un excédent de 7 147.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Le RFCP a pour objet depuis 2006 de rendre possible et de développer le marché de la construction en paille dans le bâtiment.

En particulier, il est le dépositaire des deux piliers de la filière, à savoir le normatif (avec les Règles Professionnelles) et la montée en compétence des professionnels (avec notamment la formation Pro-Paille), et s'engage également dans des actions de communication.

Le RFCP oeuvre à la diffusion libre du savoir, par exemple en diffusant tous les rapports d'essais ou en réalisant régulièrement des vidéos pédagogiques.

Aujourd'hui, le RFCP rassemble plus de 700 adhérents, fédérant les acteurs de la filière (professionnels de la construction, fournisseurs, centres de formation, maîtres d'ouvrage).

Pour remplir ses missions, le RFCP compte essentiellement sur les cotisations de ses adhérents, sur les droits d'auteur des formations et sur les subventions publiques.

La filière paille est constituée en écosystème, avec d'une part le RFCP qui assure la coordination des actions nationales. Et d'autre part, les structures régionales de développement qui, sous l'impulsion des adhérents, prennent de l'ampleur pour répondre aux besoins locaux, le RFCP veillant à la cohérence et l'intérêt collectif de cet écosystème.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

Ne dépendant pas de fournisseurs et peu de l'économie marchande, l'association n'a pas été impacté au niveau financier. Nos ressources issues des cotisations et des droits d'auteur ont continué leur courbe ascendante. Si le nombre de commande a augmenté de 20%, le panier moyen a chuté de sorte que le produit total issu de la librairie a baissé de 15% en 2020. Au sein de la structure, nous fonctionnions déjà en télétravail total, il n'y eut donc pas de modification à effectuer et le travail s'est poursuivi normalement. Par ailleurs, les modifications sur l'organisation générale sont de plusieurs ordres :

- Nous avons profité du premier confinement pour réaliser un programme de montée en compétence des professionnels par visioconférences régulières. Nous nous sommes équipé en conséquence et le programme s'est pérennisé en 2021.
- Nous avons dû annuler notre événement national annuel pour le faire en

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

visioconférence avec un programme allégé.

La crise sanitaire a empêché certaines rencontres physiques, éléments importants dans notre fonctionnement de réseau. Comme partout ailleurs, nous avons compensé cela par la visioconférence permettant d'abolir les distances mais nuisant tout de même à la qualité des échanges et donc à l'efficacité du travail.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous avons dû annuler notre évènement national annuel pour le faire en visioconférence avec un programme allégé en 2020. En 2021, cet évènement n'est pas du tout reconduit et fait place à une simple Assemblée Générale physique avec un accès en visioconférence.

La crise sanitaire a généré des modifications mais n'a pas eu d'impact négatif notable, tant en 2020 qu'en 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 280		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 141		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 158		
TOTAL	10 299		
Autres participations	1 300		
Autres titres immobilisés	107		
Prêts, autres immobilisations financières	460		
TOTAL	1 867		
TOTAL GENERAL	15 445		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 280	3 280
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 141	7 141
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 158	3 158
TOTAL			10 299	10 299
Autres participations			1 300	1 300
Autres titres immobilisés			107	107
Prêts, autres immobilisations financières			460	460
TOTAL			1 867	1 867
TOTAL GENERAL			15 445	15 445

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 000			3 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 982	504		6 486
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 158			3 158
TOTAL	9 140	504		9 644
TOTAL GENERAL	12 140	504		12 644

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 04				
TOTAL	5 04				
TOTAL GENERAL	5 04				

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation						7 500	7 500
SUBVENTION GRAND EST						7 500	7 500
TOTAL						7 500	7 500

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		22 737			22 737
TOTAL		22 737			22 737
TOTAL GENERAL		22 737			22 737
Dont dotations et reprises d'exploitation		22 737			

Une provision d'un montant de 13 556 € dans le cadre du reversement régional à des structures porteuses du projet au niveau régional a été effectuée.

Une deuxième provision pour un montant de 3 000 € a été effectuée dans le cadre de la contribution au financement participatif en vue de la réalisation des fiches de déclaration environnementales et sanitaires (FDES).

Enfin, un risque de non réception du solde de la subvention ERASMUS JUMP pour 6 181 € a été provisionné.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	460	460	
Autres créances clients	20 250	20 250	
Divers état et autres collectivités publiques	39 737	39 737	
Débiteurs divers	3 291	3 291	
Charges constatées d'avance	12	12	
TOTAL	63 749	63 749	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 521	4 521		
Personnel et comptes rattachés	6 096	6 096		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 155	2 155		
Autres dettes	6 238	6 238		
Produits constatés d'avance	7 095	7 095		
TOTAL	26 105	26 105		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 500			

Les autres créances clients sont des créances à échéances normales qui sont réglées courant 2021.

La rubrique "Divers Etat" reprend les soldes de subvention restant à recevoir :

- Région pour 3 750 €;
- partenariat pour 11 369 €;
- subvention JUMP ERASMUS 2017 pour 15 291 €;
- subvention DREAL 2019 pour 9 326 €.

La rubrique "Autres dettes" reprend des sommes restant dues sur NDF de M. Martinez et honoraires d'expert-comptable.

Les produits constatés d'avance concernent des cotisations 2021 notifiées d'avance.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	6 428	6 082	346	
Approvisionnements				
Total I	6 428	6 082	346	
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	35 987
Total	35 987

Il s'agit de subventions et prestations restant à recevoir au 31/12/2020 :

- ERASMUS 2017 pour 15 291 €;
- DREAL pour 9326 €;
- UPSTRAW pour 11369 €.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 680
Dettes fiscales et sociales	6 797
Autres dettes	2 972
Total	11 449

Il s'agit essentiellement de dettes courantes de fin d'année 2020 réglées début 2021.

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12
Total	12
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 095
Total	7 095

Il s'agit des charges et produits notifiés et engagés en 2020 mais concernant l'exercice 2021 (prestations OVH à cheval sur 2020/2021) et cotisations 2021 pour les produits.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Employés	3
Total	3

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat s'est élevé à 3 154 heures rémunérées, soit 69 081 euros qui se décomposent de la façon suivante :

- *Coordination* : 1 490 heures valorisées à 32 537 € ;
- *Commission technique* : 1 402 heures valorisées à 30 615 € ;
- *Communication* : 96 heures valorisées à 1 572 € ;
- *Montée en compétence* : 60 heures valorisées à 2 620 € ;
- *Participations diverses* : 106 heures valorisées à 1 736 € .

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 646 euros pour les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- cotisations 2019	300	772000
- Régul° FC et TA 2015 prescrits	463	772000
- remise crédit coop 2019	9	772000
Total	772	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- COTISATIONS 2019	300	772000
- RISTOURNE CREDIT COOPERATIF /2019	9	772000
- FC ET TA 2015 PRECRITS	463	772000
Total	772	